

Étude d'impact

Semaine Nationale de la Petite Enfance

2024



Ananké

La coopérative des transitions

PREMIERS
CRIS

Association
ALIR
pour la petite enfance
& la parentalité

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. MISE EN CONTEXTE	4
1.1. L'accueil du jeune enfant aujourd'hui en France	4
1.2. Les évolutions récentes du milieu de la petite enfance	7
1.3. La Semaine Nationale de la Petite Enfance	12
• Présentation de la SNPE	12
• Les missions de Agir pour la petite enfance en lien avec la SNPE	15
• Les supports de la SNPE	16
2. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT	20
2.1. Les objectifs de la SNPE	21
2.2. La SNPE 2024	23
2.3. Le processus	24
2.4. La méthodologie	25
3. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT	27
3.1. Profil des participant-es	27
3.2. Résultats obtenus en relation avec les objectifs	31
• Objectif 1 : Faire évoluer les connaissances et les pratiques professionnelles	31
○ Zoom sur la qualité de vie au travail	36
• Objectif 2 : Mettre en lumière la petite enfance au sein de la société	39
• Objectif 3 : Fédérer un réseau d'acteurs et actrices engagé-es	43
3.3. Les limites au dispositifs actuels de la SNPE	46
PERSPECTIVES	49
CONCLUSION	50
Bonus : Les mots de la SNPE	52
ANNEXE 1 : Volet quantitatif - Questionnaire diffusé en ligne	53
ANNEXE 2 : Volet qualitatif - Grille d'entretien	62
REMERCIEMENTS	64

INTRODUCTION

En 2023, la **Semaine Nationale de la Petite Enfance (SNPE)** créée par l'association Agir pour la petite enfance fêtait ses 10 ans. Ce dispositif réunit chaque année en France (métropole et DROM-COM) plus de 200 000 professionnelles¹ au sein de plus de 8 000 établissements accueillant les jeunes enfants et leurs familles, autour d'un thème fédérateur. La SNPE illustre ainsi le dynamisme du milieu de la petite enfance autour du trio parents/enfants/professionnel-les.

La présente étude réalisée en 2024 s'inscrit dans une demande de l'association Agir pour la petite enfance de comprendre les besoins, les attentes et les enjeux qui s'inscrivent à travers ce dispositif. Ces derniers illustrent en effet l'évolution de cet événement national qui ne cesse de réunir les acteurs et actrices du milieu de la petite enfance, toujours plus nombreux et nombreuses au fil des années

Afin de saisir la complexité de cette étude et du dispositif de la SNPE, nous avons choisi de diviser notre présentation en trois parties : (1) **une mise en contexte** de création du dispositif au regard de l'état des lieux de l'accueil du jeune enfant et de ses évolutions récentes ; (2) **une présentation de l'étude d'impact** c'est-à-dire de ses objectifs et du processus et de la méthodologie engagés par ses auteur-rices, et (3) **les principaux résultats** de l'étude au regard des objectifs de la SNPE. Nous concluons ce rapport avec une discussion permettant de souligner les améliorations et les perspectives de développement futur du dispositif de la SNPE.



¹ Au vue de la très grande majorité de femmes exerçant dans le milieu de la petite enfance de 0 à 3 ans, nous avons choisi de féminiser le terme de « professionnelles » afin de rendre la lecture de ce rapport plus claire tout en étant au plus près de la réalité du terrain.

1. MISE EN CONTEXTE

Dans ce rapport, nous définissons la petite enfance comme la période du développement du jeune enfant de 0 à 3 ans, soit la période d'accueil avant l'entrée à l'école maternelle.

Le milieu de la petite enfance a vécu ces dernières années de nombreuses transformations (changements de missions des établissements d'accueil du jeune enfant, ouverture des crèches privées), et dû faire face à des crises qui n'ont pas été sans conséquence sur la qualité de vie au travail des professionnelles exerçant auprès de jeunes enfants (exacerbant le manque de reconnaissance et de valorisation déjà présent). Les conséquences se sont également fait ressentir de la part des familles qui se retrouvent désemparées dans leur choix et leur possibilité de mode d'accueil de leur tout-petit (difficulté d'orientation et manque de place). C'est donc dans un contexte particulièrement fragile que s'est créée en 2013 la SNPE avec pour ambition première, celle de valoriser les métiers de la petite enfance et le travail réalisé par les professionnelles au quotidien.

Avant de présenter le dispositif de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, revenons d'abord sur l'état des lieux de l'accueil du jeune enfant ainsi que les évolutions récentes traversées par le milieu de la petite enfance.

1.1. L'accueil du jeune enfant aujourd'hui en France

Selon l'Observatoire National de la Petite Enfance (ONAPE)², au 1er janvier 2023, la France compte **2,1 millions d'enfants de moins de 3 ans**. À noter que depuis 2011, le nombre d'enfants de moins de 3 ans a chuté de près de 15 % (ce qui représente environ 360 000 enfants en moins)³.

Les modes d'accueil. Toujours selon le dernier rapport de l'ONAPE (2023), en 2021, **la moitié des enfants (51%) sont confiés à un mode de garde formel**, c'est-à-dire en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) concernant l'accueil collectif ou par des assistantes maternelles⁴ et gardes à domicile en ce qui concerne l'accueil individuel.

² L'ONAPE (qui dépend de la Caisse d'Allocations Familiales) a pour ambition de « rendre accessible les principales données statistiques de référence sur l'accueil du jeune enfant et mettre à disposition des résultats de travaux de recherches et d'études sur ce sujet au croisement des enjeux de conciliation entre vies familiale et professionnelle et de développement du jeune enfant ».

³ « L'accueil des jeunes enfants. Édition 2023 », rapport publié par l'Observatoire National de la Petite Enfance (CAF) en décembre 2023 et à consulter sur : <https://www.caf.fr/nous-connaître/observatoire-national-de-la-petite-enfance-onape>

⁴ Tout au long de ce rapport, nous avons pris le parti de féminiser les métiers de la petite enfance étant donné la très large majorité de femmes qui exercent ces professions (à plus de 99% pour les assistantes maternelles et 97% pour les éducatrices de jeunes enfants par exemple).

En comptant les familles qui cumulent plusieurs modes de garde, 25 % des enfants de moins de 3 ans fréquentent un mode d'accueil collectif et 26 % un mode d'accueil individuel. Le tableau ci-dessous (Figure 1) nous informe de l'évolution entre 2019 et 2021 des modes d'accueil des jeunes enfants qui reste relativement stable.

Il est important de préciser également que l'accès aux modes de garde formels dépend évidemment de l'environnement de la famille. Comme le précise l'ONAPE, les familles les plus modestes recourent trois fois moins souvent à un mode d'accueil formel que les autres familles.

	2019		2020		2021		Évolution 2019/2021
Enfants recourant à un mode d'accueil formel*	1 189 000	53 %	1 101 800	50 %	1 123 400	51 %	-5,5 %
Dont EAJE PSU	553 400	25 %	480 400	22 %	485 500	22 %	-12,3 %
Dont EAJE Paje	49 700	2 %	55 700	3 %	65 900	3 %	32,6 %
Dont assistante maternelle	534 800	24 %	518 800	23 %	523 200	24 %	-2,2 %
Dont salariée à domicile	51 100	2 %	46 900	2 %	48 900	2 %	-4,3 %
Enfants recourant à au moins un mode d'accueil formel**	1 133 700	50 %	1 059 400	48 %	1 076 900	49 %	-5,0 %
Enfant sans aucun mode d'accueil formel	1 118 300	50 %	1 165 000	52 %	1 124 300	51 %	0,5 %

EAJE PSU : établissements d'accueil du jeune enfant percevant la prestation de service unique. **EAJE Paje** : établissements du jeune enfant financé via le complément mode de garde versé aux parents (micro-crèche).

* Les enfants recourant à plusieurs modes d'accueil sont comptés plusieurs fois.

** Les enfants recourant à plusieurs modes d'accueil ne sont comptés qu'une seule fois.

Note : les chiffres publiés dans les précédents travaux de l'Onape à partir de la source Filoué incluaient des enfants jusqu'à 4 ans.

Sources : Filoué, Allstat FR6 et FR2.

Champ : France entière. Enfants de moins de 3 ans au 31 décembre ayant fréquentés un mode d'accueil formel au moins une heure au mois de décembre. Les enfants de familles affiliées à la MSA fréquentant un mode d'accueil individuel ne sont pas comptabilisés.

Lecture : 22 % des enfants de moins de 3 ans sont accueillis au moins un jour en EAJE PSU en décembre 2021.

Figure 1 : Les modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans au mois de décembre, entre 2019 et 2021 (source : Rapport de l'ONAPE 2023)

L'offre d'accueil. En 2021 et toujours selon l'ONAPE, l'offre d'accueil formel du jeune enfant (enfant de moins de 3 ans) est estimée à **1,3 millions de places**, dont plus de la moitié sont offertes par les assistantes maternelles qui représentent le principal mode d'accueil formel pour les 0-3 ans (696 000 places soit 53%). Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) proposent quant à eux, 491 000 places soit 38% de l'offre d'accueil formel. Enfin 6% de l'offre d'accueil des enfants de moins de trois sont offertes par les écoles et 3% par une garde au domicile des parents (Figure 2).

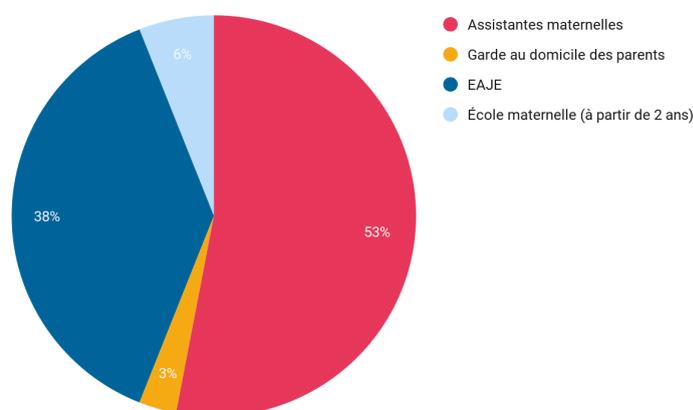
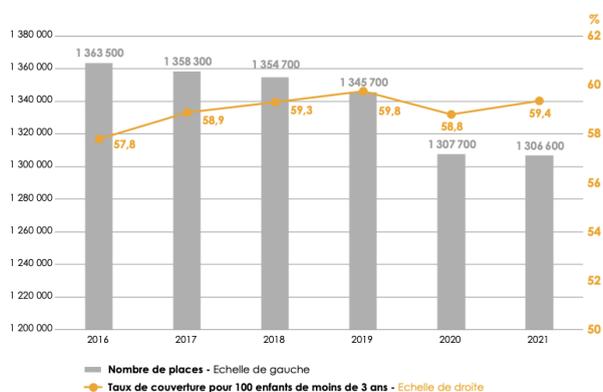


Figure 2 : La répartition de l'offre d'accueil du jeune enfant en 2021 (source : Rapport de l'ONAPE 2023)

Il est également important de noter que la répartition des modes d'accueil est inégal selon les territoires et leurs typologies (rural, urbain ou péri-urbain) comme l'illustre la Figure 3.

Évolution de l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans et du taux de couverture de 2016 à 2021

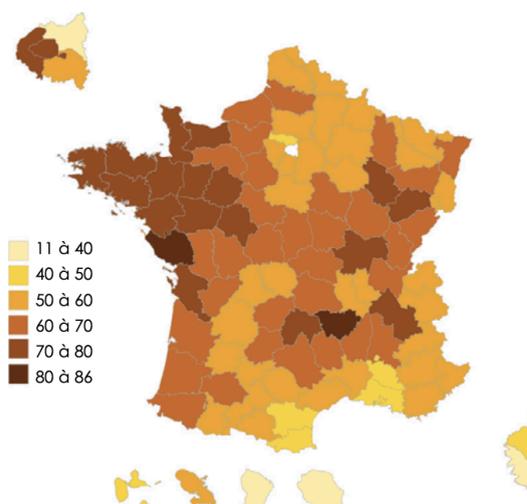


Sources : Onape - Cnaf (EquEAJE, Allstat FR6), CCMSA, Drees (enquête PMI), MENESR-Depp, Insee, Ircem et Urssaf Caisse Nationale.

Champ : France, hors Mayotte.

Lecture : en 2021, l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans s'élève à 1 306 600 places, soit un taux de couverture de 59,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Taux de couverture des enfants de moins de 3 ans par une offre d'accueil formel, en 2021 par département (en %)



Sources : Onape - Cnaf (EquEAJE, Allstat FR6), CCMSA, Drees (enquête PMI), MENESR-Depp, Insee, Ircem et Urssaf Caisse Nationale.

Champ : France hors Mayotte.

Figure 3 : Évolution de l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans et du taux de couverture de 2016 à 2021 (à gauche) et taux de couverture des enfants de moins de 3 ans par une offre d'accueil formel en 2021 par département (source : Rapport de l'ONAPE 2023) (à droite)

Les professionnel·les de petite enfance. En 2017, et selon les chiffres annoncés lors de la Journée nationale de la petite enfance⁵, on comptait environ 20 000 éducatrices de jeunes enfants aussi appelées EJE (soit seulement 5% des professionnelles de petite enfance), 60 000 auxiliaire de puériculture, 321 000 assistantes maternelles, 105 000 auxiliaires parentales et enfin 13 759 infirmières puéricultrices⁶ (Figure 4). Selon le Ministère du travail, de la santé et des solidarités, les professionnelles de la petite enfance (PPE) représentaient environ **400 000 personnes en activité en 2023**⁷. On compte toujours environ 20 000 éducatrices de jeunes enfants dont environ 16 000 exercent dans le secteur public.

⁵ Cette journée fait suite à la publication du rapport de Sylviane Giampino remis au Ministère des Solidarités en 2016 sur les modes d'accueil de la petite enfance.

⁶ <https://www.accompagnant-educatif-petite-enfance.com/le-contexte-change>

⁷ <https://solidarites.gouv.fr/les-metiers-de-la-petite-enfance-nous-font-grandir#:~:text=Au%20total%2C%20plus%20de%20400.sein%20d'entreprises%20de%20cr%C3%A8ches>

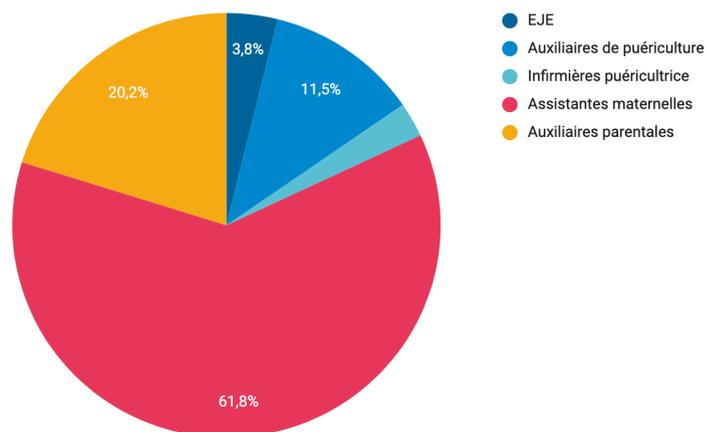


Figure 4 : La répartition des professionnel-les de petite enfance en 2017

1.2. Les évolutions récentes du milieu de la petite enfance

Le milieu de la petite enfance a connu de nombreuses évolutions depuis le début des années 2000, aussi bien au niveau de l'accueil collectif que de l'accueil individuel. Les rapports successifs commandés par le gouvernement au niveau des différentes institutions (Ministère du travail, de la santé et des solidarités, la Direction Générale de la Cohésion Sociale et l'Inspection Générale des Affaires Sociales), ainsi que la création de la Commission des 1 000 jours⁸, et les différentes réformes successives (plans « petite enfance » et de lutte contre la pauvreté) ont transformé en profondeur les métiers de la petite enfance, ainsi que les missions concernant l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

L'accueil collectif. Selon le sociologue Pierre Moisset (2019), on distingue « trois couches d'objectifs » qui ont particulièrement transformé les missions et orientations de l'accueil collectif⁹ :

- en premier lieu, **les objectifs économiques** marqués par la nécessité de développer des places en accueil collectif pour permettre notamment l'accès et l'emploi des femmes (dont la France possède un des taux les plus élevés d'Europe). Il s'agit bien évidemment d'augmenter le nombre de places, mais également de rééquilibrer l'offre selon les territoires, ainsi que de les optimiser (création Prestation de Service Unique ou PSU par la CAF en 2002). On peut

⁸ Rapport de la commission des 1000 premiers jours : « Les 1000 premiers jours. Là où tout commence », publié par le Ministère des solidarités et de la Santé en septembre 2020 - à consulter sur : <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>

⁹ Moisset, P. & d'Enfance, e. (2019). Les évolutions de l'accueil collectif de la petite enfance. Dans : Pierre Moisset éd., *Accueillir la petite enfance : le vécu des professionnels* (pp. 101-116). Toulouse: Érès. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/eres.moiss.2019.01.0101>

également ajouter ici l'ouverture du marché de la crèche privée conventionnée dès 2004¹⁰ ;

- puis le **changement de missions sociales** des EAJE, qui permet notamment à des familles plus modestes d'accéder aux modes d'accueil de la petite enfance, ainsi que de favoriser la mixité sociale et d'encourager l'insertion professionnelle (labellisation AVIP - crèches à vocation d'insertion professionnelle¹¹). Bien que dès le début des années 2000, cette évolution des missions sociales de l'accueil collectif ait été annoncé, ceci est réaffirmé dans la « Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté » lancée en 2018 par le gouvernement d'Emmanuel Macron¹² ;
- enfin, **l'évolution des missions éducatives** de l'accueil du jeune enfant participe à encourager l'égalité des chances en prenant en considération le potentiel de chaque enfant, et en accompagnant les familles. Il s'agit ainsi de « lutter contre la reproduction des inégalités sociales par la socialisation des enfants », tout en prenant en compte la diversité des enfants (en situation de handicap par exemple) ou en promouvant la lutte contre les inégalités filles-garçons comme le précise le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) publié en 2013 sur le sujet¹³.

Ces évolutions qui concernent principalement l'accueil collectif, se ressentent également sur l'accueil individuel, et notamment sur le travail des assistantes maternelles. Cette évolution collective a notamment permis d'engager une réflexion plus globale sur la notion de « qualité d'accueil ».

La qualité d'accueil. Dès 2016, le rapport écrit par Sylviane Giampino à la demande du Ministère des solidarités, porte sur l'élargissement de « la conception qualitative des modes d'accueil pour la petite enfance sur les particularités du développement de l'enfant avant trois ans »¹⁴. La psychologue pour enfant et autrice du rapport promeut ainsi une **vision holistique et non-linéaire du développement du tout-petit**, et insiste sur trois principes essentiels à un « accueil de qualité » : (i) une approche dynamique du développement prenant en considération les différentes sphères du développement et l'importance de l'environnement, (ii) le statut de « passeur » du mode d'accueil entre le jeune enfant, sa famille et le « grand monde » et enfin, (iii) l'aspect de

¹⁰

<https://www.lesechos.fr/2004/02/petite-enfance-le-gouvernement-ouvre-les-creches-au-secteur-priv e-630986>

¹¹

<https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-du-val-d-oise/partenaires-locaux/actualites /mieux-connaître-le-dispositif-des-creches-avip>

¹² Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (Octobre 2018) : « Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous » - à consulter sur :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_pauvrete_vfhd.pdf

¹³ « Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance » établi par Brigitte Gresy et Philippe Georges, membres de l'IGAS et publié en décembre 2012 - à consulter sur :

https://igas.gouv.fr/sites/igas/files/files-spip/pdf/RM2012-151P_egalite_fille_garcon_petite_enfanc e.pdf

¹⁴ « Développement du jeune enfant, Modes d'accueil et Formation des professionnels », écrit par Sylviane Giampino et publié le 9 mai 2016 - à consulter sur :

<https://solidarites.gouv.fr/rapport-de-sylviane-giampino-developpement-du-jeune-enfant>

prévention à la fois médicale, sociale et psychologique du mode d'accueil, qui permet à l'enfant de s'épanouir en s'appuyant sur des bases solides.

Ce rapport permettra notamment la création et la mise en oeuvre dès la rentrée 2021 de la « Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant » au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (ou EAJE)¹⁵. Cette charte s'appuie sur 10 principes tel qu'illustré en Figure 5).



Figure 5 : La Charte nationale d'accueil du jeune enfant - 10 grands principes pour grandir en toute confiance.

La qualité de vie au travail. Enfin, on ne peut parler de « qualité d'accueil » sans évoquer le sujet de la qualité de vie au travail des professionnelles de la petite enfance fortement impactées. En effet, le milieu de la petite enfance souffre aujourd'hui, et depuis de nombreuses années, d'un manque de reconnaissance et de valorisation de la part de la société (cf. encadré ci-dessous). Les conséquences sont alors nombreuses : manque d'attractivité des métiers de la petite enfance et donc pénurie de professionnelles, mais également augmentation du *turn-over* (taux de renouvellement du personnel) et des *burn-out* (fatigue générale qui apparaît suite à des tensions psychiques ou un stress de longue durée), et enfin baisse de la qualité de prise en soin des jeunes enfants (comme le rapporte l'IGAS en 2023¹⁶).

¹⁵ Pour en savoir plus : <https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

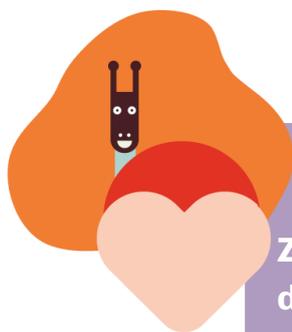
¹⁶ « Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches », rapport publié en mars 2023 - à consulter sur : <https://igas.gouv.fr/Qualite-de-l-accueil-et-prevention-de-la-maltraitance-institutionnelle-dans-les>

C'est dans ce contexte que s'est créé le **comité de filière « petite enfance »** en novembre 2021 (sous la direction d'Elisabeth Laithier) qui a publié de nombreuses recommandations dont par exemple : la revalorisation salariale des métiers de la petite enfance, la formation des professionnelles, ainsi que l'élaboration de référentiels nationaux de pratiques professionnelles et des guides de contrôle et d'évaluation, la création d'un système national de remontée et de traitements des faits de maltraitance ainsi qu'une attention portée sur l'évolution du modèle des micro-crèches¹⁷. Le Comité de filière est notamment en charge de la création d'un service public de la petite enfance qui tente de répondre à trois objectifs : (i) lever les freins au développement de l'offre d'accueil, (ii) replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur de l'accueil et rendre les métiers de la petite enfance plus attractifs, et enfin (iii) accompagner les enfants et les parents vers « un accueil réellement universel »¹⁸.



¹⁷ Communiqué de presse du Comité de filière petite enfance publié le 18 janvier 2024 - à consulter sur : <https://solidarites.gouv.fr/comite-de-filiere-petite-enfance>

¹⁸<https://solidarites.gouv.fr/le-service-public-de-la-petite-enfance-garantir-un-accueil-de-qualite-tous-les-enfants-et-leurs-familles>



Zoom sur le bien-être des professionnel·les de l'éveil et de l'éducation en France.

Afin de saisir les enjeux de la qualité de vie au travail, Premiers Cris (en collaboration avec Cog X) s'est emparé de ce sujet en 2021 en réalisant une étude sur le « bien-être » auprès de plus de 3 000 professionnel·les de l'éveil et de l'éducation selon 4 dimensions : la satisfaction générale, les liens au sein de l'établissement, les pratiques professionnelles et enfin la valorisation au travail. On remarque que les professionnel·les ne manquent pas d'implication dans leur travail ou bien de capacités à exercer leur métier mais souffrent par contre d'un manque de reconnaissance. On note également que le bien-être des professionnel·les varie selon leur statut : plus on est diplômé·e ou plus on accède à un poste élevé et plus le bien-être au travail exprimé augmente¹⁹.

Ces deux premières parties permettent de mieux saisir la complexité du milieu de la petite enfance à la fois en termes d'accueil du jeune enfant et des évolutions qui ont récemment eu lieu dans l'écosystème. C'est donc dans un contexte en évolution permanente que s'est créée la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui existe depuis 2013.

¹⁹ L'étude complète est à retrouver sur : <https://www.premierscris.org/evaluation-interventions>

1.3. La Semaine Nationale de la Petite Enfance

La Semaine Nationale de la Petite Enfance (SNPE) s'est déroulée pour la première fois en 2014 sous l'impulsion de l'association *Agir pour la petite enfance*, co-fondée par Gilles Colomb et Thomas Ulmann. C'est face au constat du manque de reconnaissance des métiers de la petite enfance que l'association souhaitait créer un « événement » pour **valoriser ces métiers**, et notamment les structures d'accueil, qui selon Gilles Colomb participent d'un « équilibre social dans notre société et en particulier et prioritairement agit sur le taux de travail des femmes en France », qui constitue un « modèle » pour nos voisins européens ».

« Néanmoins, il y avait environ 400 000 professionnelles à qui on confiait nos enfants et qui n'avaient pas du tout de reconnaissance. Donc on a donné l'idée d'apporter un éclairage, de donner un "coup de projecteur" sur toute la profession tout en mettant en exergue leur relation avec les parents. »

Gilles Colomb, co-fondateur d'Agir pour la petite enfance

- **Présentation de la SNPE**

Définition. La SNPE peut donc être définie comme « **la rencontre du trio enfant/parents/professionnelles** » au sein des structures d'accueil mais pas que, des structures du médico-social, des loisirs et de la solidarité en général. Il s'agit donc d'un dispositif national qui se déploie localement grâce à une mobilisation de l'association sur les territoires, ainsi que la création de contenus pédagogiques pour nourrir la rencontre du trio « autour de l'éveil de l'enfant et de son développement » comme le précise Gilles Colomb.

Selon Thomas Ulmann, la SNPE est à la fois un moment de « **rassemblement** » autour du trio, d'« **inspiration** » autour d'un thème qui diffère chaque année et permet aux actrices de terrain de créer des propositions pédagogiques que l'on peut qualifier de « pépites », et enfin **d'ouverture** sur la cité pour les structures d'accueil, mais pas que les lieux culturels ou de santé par exemple.

« Ce que j'observe sur le terrain, c'est que les professionnel·les ressentent bien qu'on les met en avant tout en les comprenant, et je pense que c'est pour ça qu'elles nous le rendent si bien. [...] C'est un moment positif et optimiste, ainsi que de rencontre avec les parents. De plus, je pense qu'au-delà de l'événement, c'est une ressource pédagogique. [...] J'ai le sentiment qu'on arrive à la fois à faire entrer la cité dans les structures, et vice-versa. On fait ainsi sortir de l'ombre le monde de la petite enfance et on expose le travail des professionnelles.»

Thomas Ulmann, directeur artistique d'Agir pour la petite enfance

Principales évolutions. Alors que la SNPE s'adresse historiquement aux structures d'accueil, celles-ci voient leurs missions évoluer : on parle d'abord de structure de « garde », puis « d'accueil » et « d'éveil » des jeunes enfants, pour enfin parvenir à des structures « d'accompagnement à la parentalité » (cf. section 1.2) . Comme le précise Gilles Colomb, « les professionnelles se retrouvent à investir une mission première qui n'est plus seulement de garder les enfants, mais de faire de l'éveil et d'accompagner les parents ». Les professionnelles sont donc en relation directe avec les parents et les familles, et ont un rôle essentiel à jouer au sein du trio (« enfants/parents/ pros »).

Dès 2021, on observe un sursaut sociétal suite aux confinements successifs de la crise du Covid-19 (2020-2021) sur la reconnaissance des métiers de la petite enfance par les familles et plus largement la société vis-à-vis des métiers du soin et de l'éducation. C'est ainsi qu'un **changement d'échelle de la SNPE est observé dès 2021** avec une augmentation des structures mobilisées autour du trio (cf. Figure 6). Le nombre d'inscriptions augmente sensiblement. De plus, les inscrit-es ne travaillent plus seulement en EAJE mais également au sein des lieux culturels (comme les musées) ou des structures du médico-social comme les PMI (Protection maternelle et infantile), les LAEP (Lieux d'accueil enfants-parents) ou les RPE (Relais petite enfance).

Aujourd'hui, la SNPE ne s'adresse plus seulement aux jeunes enfants qui bénéficient d'un mode d'accueil collectif, mais s'ouvre aux modes d'accueil individuel (chez les assistantes maternelles notamment), et plus globalement **à tous les enfants de moins de 3 ans (voire 6 ans) et à leur famille**, grâce à la mobilisation des communes, et plus largement des collectivités territoriales (départements partenaires).

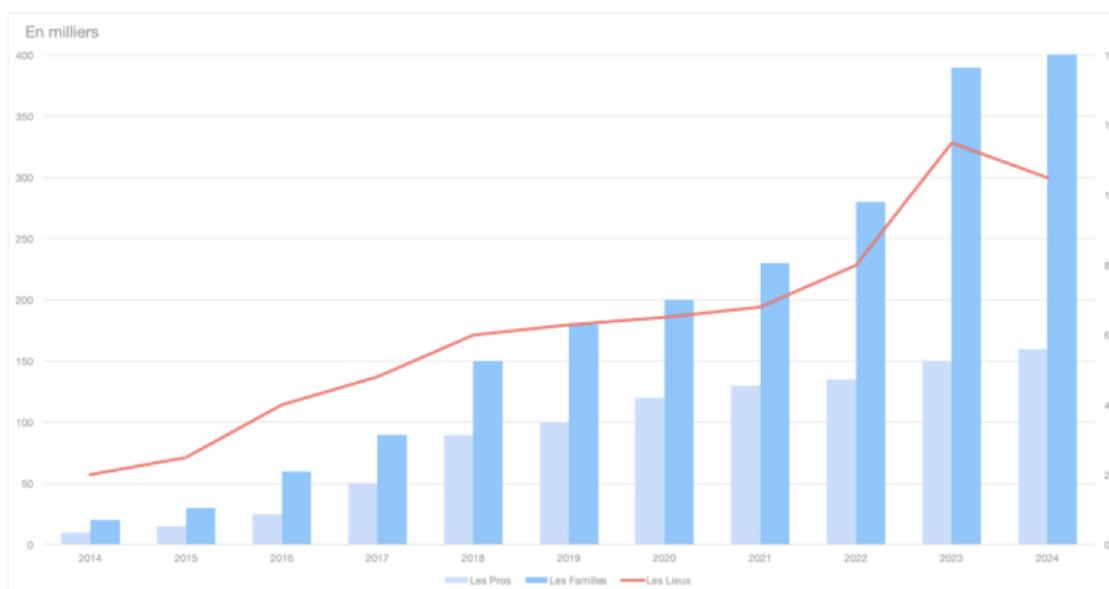


Figure 6 : Évolution de la participation globale à la Semaine Nationale de la Petite Enfance (pros, familles et lieux).

Le positionnement actuel de la SNPE. La SNPE se présente actuellement comme un « temps fort » dans le calendrier des professionnelles exerçant auprès des jeunes enfants et de leur famille. Elle a désormais lieu chaque année la troisième semaine de mars et mobilise aujourd'hui des structures très diverses. Au-delà des EAJE qui représentent un tiers des établissements mobilisés, on retrouve des RPE (Relais petite enfance), des services petite enfance au sein des collectivités territoriales, des MAM (Maisons d'assistantes maternelles) et des lieux sociaux : LAEP, PMI et associations, ainsi que des lieux culturels et de loisirs (musées, médiathèques, ludothèques), et d'éducation (on recense une centaine d'écoles maternelles inscrites en 2024).

« Je pense qu'on peut considérer qu'après 11 ans d'existence, la SNPE est maintenant sanctuarisée dans le calendrier, c'est-à-dire qu'elle est attendue par les professionnelles et elle est un vecteur qui permet de concentrer et de mettre en lumière toutes les initiatives en direction de la petite enfance et tous les progrès qui ont été réalisés en termes de pratiques professionnelles [...] Je dirais que c'est un temps fort dans l'année pour le milieu de la petite enfance qui est relativement reconnu et attendu. »

Gilles Colomb, co-fondateur d'Agir pour la petite enfance

La SNPE est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire mais comme le précise Julie Cavois, en charge des partenariats chez Agir pour la petite enfance, « elle est à l'origine beaucoup **plus présente sur les territoires ruraux** que sur les territoires urbains ». Il est important de préciser aussi que les partenariats avec les territoires à travers les CAF (Caisses d'Allocations Familiales) et départements sont essentiels pour conserver la mobilisation et l'engagement des structures d'accueil. C'est ainsi qu'en 2024, Agir pour la petite enfance compte 24 départements partenaires²⁰.

« La SNPE commence à entrer dans les plus grandes villes. On a l'exemple du Mans l'an dernier, qui a mobilisé toute la ville à l'occasion de la Semaine. [...] C'est donc 150 à 250 000 personnes en comptant l'agglomération qui sont mobilisées : des acteurs du territoire, des associations, l'université, la CAF, etc. Cela forme vraiment un joli melting-pot de ce qui peut se passer à l'échelle d'une ville. »

Julie Cavois, responsable des partenariats chez Agir pour la petite enfance

Enfin la SNPE est également largement diffusée dans les médias. Les chiffres de l'édition 2024 sont importants : on dénombre 1 850 000 posts vus depuis le lancement du thème en juin 2023, et 625 000 posts vus en mars 2024, soit le mois de la SNPE 2024. L'association Agir pour la petite enfance est présente sur les quatre réseaux sociaux principaux que sont Facebook, Instagram, LinkedIn et X (ex-Twitter) comme l'illustre la **Figure 7** ci-dessous.

²⁰ La liste des départements partenaires est la suivante : 02, 09, 16, 27, 28, 33, 34, 35, 40, 49, 52, 55, 57, 61, 68, 73, 74, 77, 78, 79, 83, 86, 88, 95



Figure 7 : « Faire rayonner la Semaine Nationale de la Petite Enfance sur les réseaux sociaux » (source : Agir pour la petite enfance)

- **Les missions de Agir pour la petite enfance en lien avec la SNPE**

Créée avec pour objectif de valoriser les métiers de la petite enfance et de faire reconnaître leur importance au sein de la société civile (pour favoriser l'emploi des femmes, le développement de l'enfant et la réduction des inégalités sociales), la SNPE a progressivement évolué dans l'objectif d'**enrichir les pratiques professionnelles et de favoriser l'accès à des connaissances scientifiques et pédagogiques** comme le précise Éléonore Barthouil, déléguée générale qui parle d'un véritable « changement de paradigme en dix ans ».

« On a vraiment changé de paradigme en dix ans. Cette Semaine Nationale qui était véritablement nécessaire il y a dix ans pour mettre un coup de projecteur sur un milieu dont on ne parlait pas, est aujourd'hui toujours autant nécessaire et indispensable, mais pour d'autres raisons. [...] Aujourd'hui, l'importance pour moi, c'est de fédérer tous les acteurs. Je trouve que c'est un milieu qui est trop éclaté, et la crise qui est vécue en ce moment dans la petite enfance crée de la défiance et des frustrations, et met en opposition les différents modes de garde.[...] Nous, ce qu'on veut, c'est nouer des partenariats entre les structures autour de projets pédagogiques, aussi bien pour les EJE que pour les assistantes maternelles qui ne doivent pas rester isolées. »

Éléonore Barthouil, déléguée générale pour Agir pour la petite enfance

Selon Éléonore Barthouil, l'importance réside aujourd'hui dans le fait **de réunir et fédérer l'ensemble des acteurs et actrices de la petite enfance** qui évoluent dans un milieu au sein duquel jaillissent des frustrations, de la défiance ou encore des oppositions entre les différents modes de garde. L'objectif est donc de contrer cette « crise de la confiance » entre professionnelles et/ou avec les familles afin de favoriser l'émergence de partenariats entre les structures (accueil, culturels, associatives, territoriales etc.) et les modes de gardes par l'intermédiaire de projets pédagogiques qui se développent dans le cadre de l'organisation de la SNPE, que l'on peut qualifier d'« innovation sociale ». Pour David Pimond, chargé de développement, participer à la SNPE permet d'ouvrir les perspectives d'évolution et de carrière professionnelle.

« Concernant les perspectives de carrière, nous avons la possibilité grâce aux partenariats, de découvrir d'autres métiers, d'autres endroits où travailler, des musées, d'autres structures d'accueil hors crèches, des RPE etc. On a aussi par exemple, des assistantes maternelles ou des gardes à domicile qui collaborent avec des crèches. C'est toute une dynamique qui se crée autour de l'organisation de la Semaine. »

David Pimond, chargé de développement chez Agir pour la petite enfance

Alors que les objectifs de l'association Agir pour la petite enfance s'orientent aujourd'hui autour de 4 missions principales (cf. **Figure 8**), les objectifs de la SNPE sont désormais les suivants :

- **féderer l'ensemble des acteurs et actrices** de l'écosystème « petite enfance » ;
- **inclure tous les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles** ;
- et enfin, **proposer des outils de qualité, inclusifs et accessibles** afin d'inspirer et d'insuffler des propositions pédagogiques innovantes.

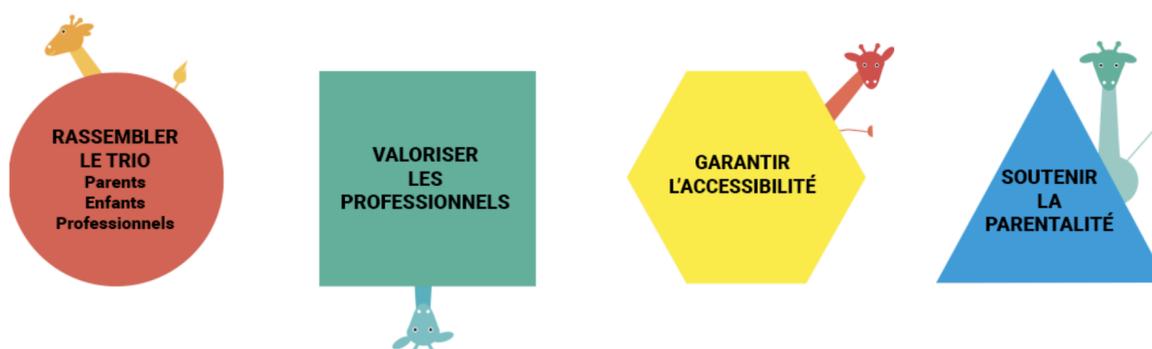


Figure 8 : Les missions de l'association Agir pour la petite enfance.

● Les supports de la SNPE

Afin d'outiller les professionnelles de la petite enfance, l'équipe d'Agir pour la petite enfance a développé différents supports qui lui permettent de conforter et d'enrichir son expertise afin de pouvoir répondre aux enjeux, besoins et attentes des professionnelles lors de l'organisation de la SNPE.

Le Comité des (pas)sages. Le comité des (pas)sages réunit chaque année différent·es acteurs et actrices du milieu de la petite enfance : professionnel·les de terrain, personnes exerçant au sein des institutions partenaires (DGCS, CAF), expert·es de la petite enfance (scientifiques ou consultant·es), représentant·es des associations ou des syndicats de professionnel·les. Il est dirigé depuis 2016 par Véronique Fanfant, éducatrice de jeunes enfants et formatrice. **Le Comité de (pas)sages se réunit une à deux fois par an avec la mission de choisir le thème de la prochaine édition de la Semaine nationale de la petite enfance.**

« Le comité des (pas)sages est un comité d'experts qui se réunissent pour discuter des enjeux de la petite enfance d'un point de vue pluriel, c'est-à-dire que nous sommes toutes et tous à des postes différents et que chacun de nous voyons de notre fenêtre les enjeux de la petite enfance ici et maintenant au présent. »

Véronique Fanfant, directrice du comité des (pas)sages.

La boîte pédagogique. Chaque structure/professionnelle inscrite à la SNPE reçoit une boîte pédagogique dans lequel on peut trouver : des outils de communication aux formats papier et numérique (affiches, flyers, invitations, badges ou encore marque-pages) déclinés chaque année en fonction du thème et de la charte graphique, ainsi que des objets fournis par les entreprises partenaires de la SNPE (livre, jouet, peluche etc.) et enfin *La Voix des Girafes*, un guide sous forme de journal produit annuellement par l'équipe de l'association. En parallèle, l'association organise également des réunions ou des conférences sous le format de webinaires qui permettent à toutes les inscrites à la SNPE de bénéficier de supports théoriques et pratiques inspirants pour organiser la SNPE et enrichir ses connaissances.

La Voix des Girafes est présentée par Agir pour la petite enfance comme le « guide officiel de la Semaine Nationale de la petite enfance » et qui peut être téléchargé gratuitement sur le site de l'association²¹. En lien avec la thématique de l'année, le « guide » comprend des articles et des entretiens qui constituent des éclairages pédagogiques ainsi que des exemples d'ateliers (environ une quinzaine).

« Dans La Voix des Girafes, on essaie d'apporter des éclairages un peu plus larges, c'est-à-dire un contenu qui n'est pas juste sur le développement de l'enfant mais aussi autour de l'éveil artistique, des pédagogies pratiquées à l'étranger, des focus sur des grands pédagogues, des entretiens de pédagogues et de scientifiques etc. [...] Finalement, c'est un support que s'approprient les professionnel·les qui vont certainement s'interroger sur leurs pratiques et affiner leurs connaissances. »

Thomas Ulmann, directeur artistique d'Agir pour la petite enfance

Les Girafes Awards. Trophées créés par Agir pour la petite enfance, les *Girafes Awards* « encouragent les initiatives éducatives qui visent à offrir aux enfants de 0 à 3 ans un accès à une éducation de qualité et à un environnement d'apprentissage favorable. »²² Chaque année, l'association reçoit entre 150 et 250 dossiers de candidature à ces trophées qui sont au nombre de 25 afin de distinguer les projets remarquables suivant les typologies de structures d'accueil — de la « Girafe de bronze » à la « Girafe d'or ». La cérémonie a lieu chaque année depuis dix ans, et

²¹ <https://semainepetiteenfance.fr/les-guides/>

²² <https://semainepetiteenfance.fr/presentation/>

récompense les projets remarquables réalisés par les professionnelles sur le terrain lors de la SNPE qui ont choisi de candidater (de manière anonymisée dans la mesure du possible) à ces trophées. Chaque année, un jury d'expert-es sélectionne donc les projets récompensés et divisés dans cinq catégories : accueil collectif, assistante maternelle, relais petite enfance, lieux culturels et « autre ». La cérémonie de remise des trophées est ouverte au grand public et a lieu depuis cinq ans au sein du Ministère des solidarités à Paris.

« Pourquoi la girafe ? Parce que la girafe, c'est l'animal qui a le plus grand cœur physiquement. Et donc on s'est dit que pour travailler auprès des enfants, il en fallait du cœur. C'est très simple et pour nous, c'est évident. Si les gens qui travaillent avec de l'émotionnel reçoivent des awards, il n'y a aucune raison qu'on n'en ait pas nous aussi ! »

Véronique Fanfant, directrice du comité des (pas)sages depuis 2016

- **Zoom sur l'éveil culturel et artistique**

Enfin, on ne peut saisir les enjeux de la Semaine Nationale de la Petite Enfance sans évoquer la notion d'éveil culturel et artistique sur laquelle s'appuie fortement cet événement national.

L'éveil culturel et artistique. Dès les années 1980, la notion d'éveil culturel est portée par l'association Enfance et Musique qui définit ainsi ses actions²³ : « promouvoir la place de l'art et de la culture dans les politiques d'action sociale et familiale en direction de la petite enfance ». Bien que le droit des enfants de bénéficier d'« activités créatives et culturelles » tel qu'inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dès 1989²⁴, ce n'est réellement qu'en 2019 que le rapport rédigé par Sophie Marinopoulos promeut l'éveil culturel et artistique en direction des tout-petits. La psychologue et psychanalyste propose de « promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent » en tant qu'enjeu de santé, qu'elle qualifie de « culturelle »²⁵.

« Et il y a urgence. Urgence à re-nourrir substantiellement nos tout-petits. Comme les enfants de l'après-guerre ont été nourris de lait, les bébés de la société hypermoderne doivent l'être de ce lait symbolique qu'est le lien humain. Ce n'est pas avec des objets que le bébé veut communiquer, mais avec d'autres sujets, lesquels doivent lui proposer une véritable nourriture culturelle. »

Sophie Marinopoulos, 2019

²³ <https://www.enfancemusique.asso.fr/>

²⁴ <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/>

²⁵ « Une stratégie nationale pour la santé culturelle : promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent (ECA-LEP) ». Rapport rédigé par Sophie Marinopoulos à la demande du ministre de la culture dans le cadre de la mission « Culture petite enfance et parentalité » et remis en janvier 2019.

L'éveil culturel et artistique, au centre du dispositif de la SNPE. L'un des enjeux de la SNPE portée par l'équipe d'Agir pour la petite enfance était aussi de pouvoir promouvoir et améliorer les connaissances et les pratiques des professionnelles. Selon Thomas Ulmann, il s'agit avant tout d'apporter **une « ouverture » aux professionnelles sur la cité** certes, mais aussi et **surtout sur « l'art et la culture »**. Selon le directeur artistique de l'association, il s'agit de mélanger l'art à la pédagogie afin de créer la rencontre au sein du trio (enfants, parents, professionnelles) et de répondre aux « besoins artistiques » de l'enfant, ce qui rejoint la notion de « santé culturelle » proposée par Sophie Marinopoulos.

« Ce qu'on propose surtout c'est de s'inspirer de l'art, et pour ma part, de l'art contemporain, pour proposer aux enfants des espaces, du temps et des outils qui vont leur permettre de déployer toutes leurs compétences et répondre à leurs besoins qui peuvent être interprétés par les adultes comme des besoins artistiques. [...] Il s'agit alors de proposer des espaces sans consigne aux enfants afin qu'ils aient de la place pour évoluer, les explorer, les transformer, les coloriser avec de la peinture, les chambouler avec des cartons, en somme les inventer. »

Thomas Ulmann, directeur artistique d'Agir pour la petite enfance

Pour Véronique Fanfant, éducatrice de jeunes enfants et directrice du Comité des (pas)sages, le lien à l'éveil culturel et artistique participe à la qualité de vie au travail. En proposant des ateliers sur un temps long d'une semaine, la SNPE est une parenthèse hors du quotidien et de la routine des professionnelles qui sont alors « challengées » et « se dépassent ». Ainsi, selon Véronique Fanfant, **l'action artistique permet d'agir en créant du lien avec les autres, tout en y mettant du sens.**

« Ce type de pratique par l'action artistique permet justement d'être en lien avec les autres. Et quand on parle de lien, c'est avec les équipes, en lien avec les dirigeants, en lien avec le territoire et en lien avec les parents. Donc forcément, c'est un lien extrêmement satisfaisant. On habite le monde. [...] Et c'est donc là qu'on le reconnaît le sens. On reconnaît ce à quoi on œuvre collectivement et ce pourquoi on œuvre collectivement et on le reconnaît jusqu'au Ministère, donc institutionnellement, et c'est essentiel. »

Véronique Fanfant, directrice du comité des (pas)sages

Enfin, selon Éléonore Barthouil, déléguée générale, la SNPE s'appuie essentiellement sur des ateliers basés sur l'éveil culturel et artistique qui « ont été pensés en collaboration avec des artistes, des pédagogues et des professionnelles de terrain qui ont travaillé ensemble ». Ces propositions qu'elle qualifie de « simples et esthétiques » permettent à l'enfant de développer son imagination, ce dernier étant « artiste intrinsèquement ».

2. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Forte de son expertise de plus de 10 ans d'organisation du dispositif de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, l'association Agir pour la petite enfance a souhaité réaliser une étude d'impact concernant spécifiquement ce dispositif. Pour cela, l'association s'est associée à Premiers Cris, association de recherche sur la petite enfance de 0 à 6 ans et Ananké, une association de recherche et action en sciences sociales.

• Premiers Cris²⁶

Premiers Cris est une association de recherche sur la petite enfance, co-fondée par Marion Voillot (PhD, designer-chercheure) et Lisa Jacquy (PhD, maîtresse de conférences en psychologie du développement à l'Université de Lille).

À la rencontre entre Science et Design, Premiers Cris facilite la réalisation de projets de recherche-action collaborative au sein des lieux fréquentés par les jeunes enfants, de 0 à 6 ans. Cette démarche valorise l'expérience des actrices et acteurs de la petite enfance et tend à repenser les pratiques de recherche.

Premiers Cris œuvre ainsi à améliorer l'accompagnement des jeunes enfants et à réduire les inégalités de développement dès le plus jeune âge.

• Ananké

Ananké a pour mission de produire des études, des outils de pilotage, des simulations, des systèmes d'information et des données, pour l'analyse, le pilotage et l'évaluation évolutive des politiques publiques et des organisations. Elle accompagne les décideurs dans leurs choix, et co-élabore des modèles avec les techniciens des institutions et les acteurs de la société civile.

Ananké est aussi un acteur reconnu dans le domaine des humanités numériques, qui a contribué à la réalisation de nombreuses plateformes numériques en archéologie, géographie, linguistique, littérature, art contemporain, sociologie... Engagé dans de nombreux projets de recherche, nationaux et internationaux, Ananké se particularise par sa double expertise en informatique/data-science et en sciences humaines et sociales.

Ananké a été fondée par Samuel Tronçon, chercheur et Clara Thiery, ingénieure de recherches.

²⁶ <https://www.premierscris.org/>

2.1. Les objectifs de la SNPE

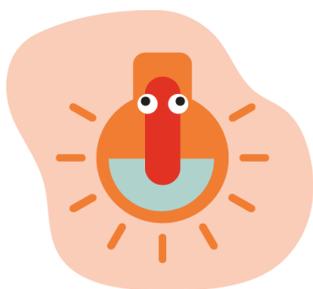
Les objectifs de la SNPE ont été (re)définis lors d'un atelier organisé par Premiers Cris et réunissant l'ensemble de l'équipe d'Agir pour la petite enfance en janvier 2024 qui marquait ainsi le début de l'étude d'impact. Par la mise en oeuvre d'une méthode agile de facilitation, trois objectifs principaux ont été identifiés :

- **Objectif 1 : Faire évoluer les connaissances et les pratiques des professionnelles**



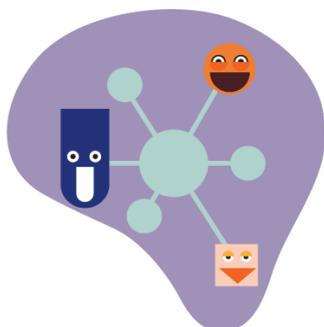
- Enrichir les connaissances des professionnel·les de terrain concernant le développement du jeune enfant (en s'appuyant notamment sur les avancées en sciences cognitives)
- Améliorer les pratiques professionnelles en se basant notamment sur ces nouvelles connaissances
- Transmettre des connaissances (de qualité et accessibles) des professionnelles vers les parents
- Passer à l'action en favorisant la rencontre du trio « enfants/parents/professionnelles »
- Sensibiliser les donneuses de soin (familles et professionnelles) à l'éveil culturel et artistique

- **Objectif 2 : Mettre en lumière la petite enfance au sein de la société**



- Mettre en avant les enjeux traversés par le milieu de la petite enfance, notamment concernant les fondamentaux du développement
- Développer une conscience collective et citoyenne sur les enjeux de la petite enfance au niveau des collectivités territoriales afin de favoriser l'engagement de chacun·e
- Valoriser les métiers de la petite enfance et le travail réalisé quotidiennement par les professionnel·les
- Lutter contre les inégalités de développement en favorisant les actions d'éveil culturel et artistique (qui démocratisent ainsi l'accès à la culture pour toutes et tous)
- Considérer l'enfant comme un·e (futur·e) citoyen·ne

- **Objectif 3 : Fédérer un réseau d'acteurs et actrices engagés**



- Réunir les acteur·rices du milieu autour des nouveaux enjeux de la petite enfance grâce à une mobilisation nationale
- Encourager l'interprofessionnalité à travers l'organisation d'actions communes (professionnelles au sein d'une même structure et inter-structures, et lien avec les collectivités territoriales)
- Engager des acteurs et actrices habituellement plus éloigné·es du milieu de la petite enfance autour d'une mission d'intérêt

L'objectif de l'étude d'impact était donc d'évaluer **dans quelle mesure la participation des professionnel·les de la petite enfance à la SNPE permettait de répondre à chacun de ces objectifs : évolution des connaissances et des pratiques, création d'un réseau d'actrices engagées et enfin une mise en lumière de la petite enfance au sein de la société.** Pour cela nous nous sommes appuyés sur la 11^{ème} édition de la SNPE qui s'est déroulée partout en France du 16 au 23 mars 2024 autour du thème : « Viens, je t'emmène ! Se laisser guider par l'enfant » (voir **Figure 8**, ci-dessous).



Figure 8 : Visuel de la 11^e édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance (2024) autour du thème « Viens, je t'emmène ! Se laisser guider par l'enfant »

2.2. La SNPE 2024

Chiffres-clés. L'édition 2024 de la Semaine Nationale de la Petite Enfance a mobilisé **10 245 professionnelles inscrites**. Parmi elles, 5 000 exercent en établissement d'accueil du jeune enfant, 1 750 en accueil individuel (assistantes maternelles, MAM, gardes d'enfants à domicile), 1 200 en RPE, 750 dans un lieu social (de type PMI, LAEP, centres sociaux, associations) et enfin 420 travaillent au sein d'un lieu culturel, comme illustré dans le graphe ci-dessous (Figure 9).

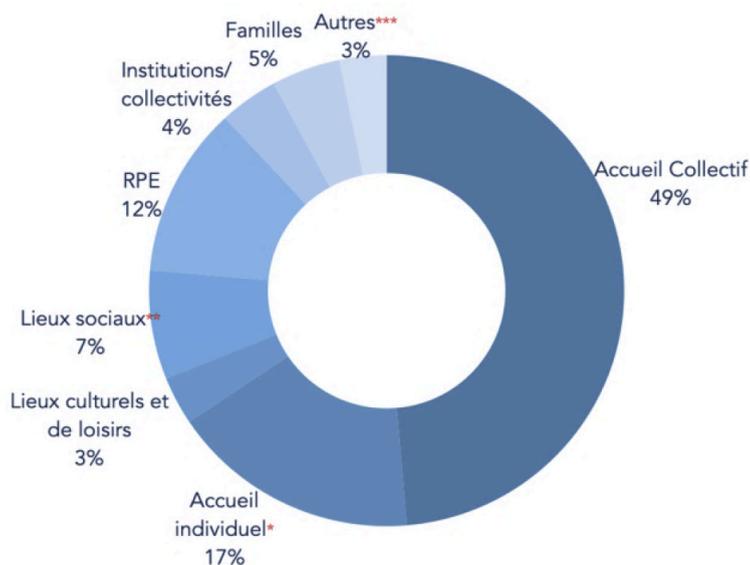


Figure 9 : Répartition des inscrites à la SNPE 2024 par catégorie de professionnel·les de la petite enfance (source : Agir pour la petite enfance)

Une mobilisation massive sur tout le territoire. Selon les chiffres recueillis par Agir pour la petite enfance, le nombre de participantes à la SNPE ne cesse de croître depuis plus de dix ans, parents et professionnelles confondus. L'association estime qu'aujourd'hui la SNPE touche environ **2 millions de personnes** partout en France.



2.3. Le processus

L'équipe d'Agir pour la petite enfance a contacté Premiers Cris courant 2022 pour lui faire part de son souhait de réaliser une étude d'impact concernant la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui marquait alors les 10 ans du dispositif en 2023. L'équipe de Premiers Cris a accepté cette demande, et choisi de collaborer avec pour la récolte et l'analyse statistique des données quantitatives. L'étude a été en grande partie financée grâce au soutien de la DGCS dans les activités d'Agir pour la petite enfance (dont la réalisation de cette étude). Le travail collaboratif entre Ananké, Premiers Cris et Agir pour la petite enfance a pu commencer en janvier 2024, et a suivi les étapes suivantes, décrites en **Figure 10** :

1. **Rencontre** entre Agir pour la petite enfance et Premiers Cris afin de définir les objectifs de l'étude en lien avec les objectifs de la SNPE (décrits en section 2.1), le calendrier et les rôles de chaque partie prenante
2. **Création du questionnaire en ligne** (par Premiers Cris et en collaboration avec Ananké)
3. **Implémentation** du questionnaire en ligne (par Ananké)
4. **Test** du questionnaire en ligne (envoi du questionnaire à quelques participant-es par Agir pour la petite enfance)
→ **Amélioration** sur le questionnaire (par Ananké et Premiers Cris)
5. **Diffusion** du questionnaire (par Agir pour la petite enfance) : récolte des données quantitatives (par Ananké)
6. **Analyse des données** quantitatives (par Ananké en collaboration avec Premiers Cris)
7. **Réalisation d'entretiens** complémentaires : récolte de données qualitatives (par Premiers Cris)
8. **Analyse des entretiens** (par Premiers Cris)
9. **Interprétation des résultats** (par Premiers Cris et Ananké)
→ Rédaction du présent rapport
10. Présentation de l'étude aux **Girafes Awards**

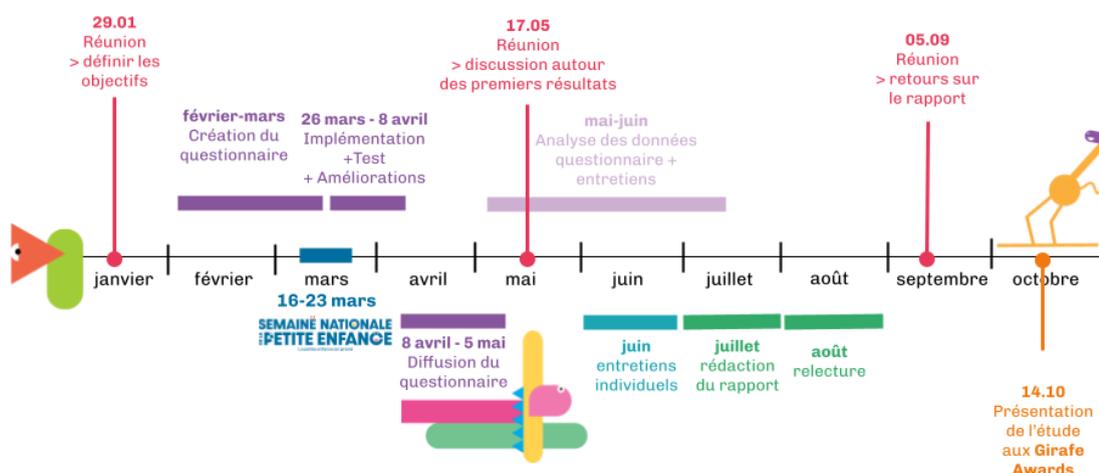


Figure 10 : Déroulé de l'étude d'impact de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2024

2.4. La méthodologie

Afin de réaliser notre étude, nous avons mis en place **une méthodologie mixte de recherche** incluant à la fois la récolte de données quantitatives et qualitatives.

Volet quantitatif. Pour le volet quantitatif, nous avons co-créé un questionnaire entre les trois parties prenantes de cette étude d'impact : Agir pour la petite enfance, Premiers Cris et Ananké. Le questionnaire se présente en plusieurs parties qui présentent plusieurs affirmations commençant par exemple par la phase « Participer à la SNPE permet de ... » auxquelles les participant-es ont 5 possibilités de réponses : Oui, Plutôt oui, Neutre, Plutôt non, Non. Il s'agit alors de cocher la case correspondante à son opinion donc ce que « je pense ».

Ce questionnaire a d'abord été testé plusieurs fois par l'équipe, avant d'être validé par les parties prenantes. Le temps de réponse aux 81 questions risquant d'être particulièrement long, nous avons choisi d'optimiser son temps de complétion en utilisant plusieurs paramètres :

- le regroupement des questions par catégorie,
- la simplification des questions pour limiter le temps de lecture,
- la simplification de l'interface pour faciliter les réponses,
- la création de variantes pour éviter aux répondant-es de passer en revue des questions ne les concernant pas.

Par ailleurs, l'ordre des questions a été revu pour favoriser des réponses complètes sur le cœur du questionnaire (questions placées en premier) en cas d'abandon du répondant en fin de questionnaire (parties 5 et 6). Ces ajustements ont permis de raccourcir significativement le temps de réponse (11 minutes contre 40 minutes théoriques) et d'atteindre un taux d'achèvement de 83% (contre 70% théoriques), malgré la longueur du questionnaire.

Pour finir, le questionnaire a été testé auprès d'un échantillon de 18 personnes qui ont validé la pertinence des questions et le temps de passation.

Suite à cette itération, nous avons diffusé notre questionnaire en ligne sur la plateforme LimeSurvey²⁷. Le questionnaire s'adresse à trois catégories de professionnelles de la petite enfance : les professionnelles exerçant en **accueil collectif** (EAJE et autres lieux de type RPE, centre social etc.) direction et personnel ; et les professionnelles de l'**accueil individuel** (assistantes maternelles, auxiliaires parentales et garde à domicile). Nous avons donc soumis un questionnaire identique tout en l'adaptant à chaque typologie de PPE (vous pouvez retrouver les variantes produites en **Annexe 1**).

Le questionnaire a ensuite été diffusé à 7 725 personnes parmi les 10245 inscrites à la SNPE 2024 et faisant partie des catégories suivantes : professionnelles travaillant en EAJE ou en RPE pour l'accueil collectif, et assistantes maternelles, garde à domicile ou en entreprise et MAM (Maison d'assistantes maternelles) pour l'accueil individuel.

²⁷ LimeSurvey est l'outil d'enquête en ligne simple, rapide et anonyme : <https://www.limesurvey.org/fr>

Le taux de réponse est d'environ 8%, ce qui est relativement bas. Le taux d'achèvement étant élevé, on peut supposer que la faiblesse du taux de réponse s'explique plutôt par le canal de diffusion et/ou le mode de sollicitation et/ou le public ciblé. Ces questions devront être adressées dans l'éventualité d'une deuxième enquête de ce type.

L'analyse des données a été effectuée en plusieurs temps : (1) nettoyage, organisation et analyse des données par Ananké, (2) retours sur ces données et élaboration des premiers résultats avec Premiers Cris, (3) présentation des premiers résultats à Agir pour la petite enfance pour retours, et enfin (4) affinage de l'analyse et des résultats par Ananké et Premiers Cris pour la rédaction du présent rapport.

Volet qualitatif. Suite aux premiers résultats obtenus grâce à l'analyse des données quantitatives, Premiers Cris a réalisé une grille d'entretien telle que présentée en **Annexe 2**. L'objectif de ces entretiens était de comprendre plus en profondeur les enjeux qui se jouent autour de la SNPE : pourquoi les PPE s'inscrivent et participent à cette semaine ? Est-ce que leur participation répond à leurs attentes ? (notamment en lien avec les objectifs énoncés en section 1.3).

La demande de participation à ces entretiens a été envoyée à 450 personnes (choisies au hasard parmi les inscrit-es à la SNPE 2024 par l'équipe d'Agir pour la petite enfance). Huit entretiens ont ensuite été réalisés par Premiers Cris et grâce à Manon Jacob, stagiaire à l'association. Ces entretiens ont été enregistrés vocalement puis retranscrits afin de procéder à l'analyse « thématique » de ces données qualitatives, c'est-à-dire en faisant ressortir des catégories et à l'intérieur de celles-ci les similitudes et les différences de réponses.

Méthode par « sondage exploratoire ». Nous avons obtenu **520 réponses qualifiées au questionnaire en ligne (volet quantitatif) et réalisé 8 entretiens (volet qualitatif)**. Ainsi, et en comparaison au nombre d'inscrit-es à l'édition 2024 de la SNPE (10 245, soit moins de 5% de répondant-es) et de personnes à laquelle avait été envoyé le questionnaires (7 725), nous pouvons qualifier la méthode employée par cette étude d'impact de « **sondage exploratoire** », avec une marge d'erreur de 4%. Ces résultats présentent donc un « aperçu » des dynamiques de la SNPE 2024 sans pouvoir considérer cela comme des « faits », car pour être vraiment représentatifs (donc avec une marge de 2%) l'échantillon aurait dû être dimensionné entre 1 500 et 2 500 répondant-es. De plus, le questionnaire et les entretiens étant réalisés sur la base du volontariat, nous pouvons supposer que les répondant-es sont plutôt « engagé-es » ou « favorables » au dispositif de la SNPE.

Nous avons donc choisi d'**observer plus finement les dissensus**, c'est-à-dire les endroits où les réponses sont plus réparties entre très positif et très négatif, et de mettre en exergue certaines différences significatives entre catégories professionnelles, niveaux d'ancienneté dans le métier ou types de structure d'accueil.

3. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

3.1. Profils des participant-es

- Volet quantitatif : questionnaire en ligne

Nous avons reçu **520 réponses complètes**, c'est-à-dire que ces répondantes ont répondu à l'ensemble des questions du cœur de l'étude (étapes 1, 2, 3 et 4). **451 ont répondu jusqu'à l'étape 6**. Pour rappel, les résultats sont à lire avec une marge d'erreur de 4 %, ce qui est suffisant pour tracer un portrait global. Par comparaison, pour atteindre une marge de 2 %, niveau recommandé pour le décisionnel stratégique, il faudrait obtenir un échantillon d'environ 2 000 répondantes.

À l'image du secteur d'activité, les répondantes au questionnaire sont majoritairement des femmes (98%)²⁸.

Tranches d'âge. Près de la moitié des répondantes étaient âgées entre 36 et 50 ans (47%). La seconde moitié des répondantes se répartit selon les tranches d'âge suivantes : 30% ont entre 51 ans et 65 ans, 21% entre 26 et 35 ans et enfin seulement 2% des participantes sont âgées de moins de 25 ans (Figure 11).

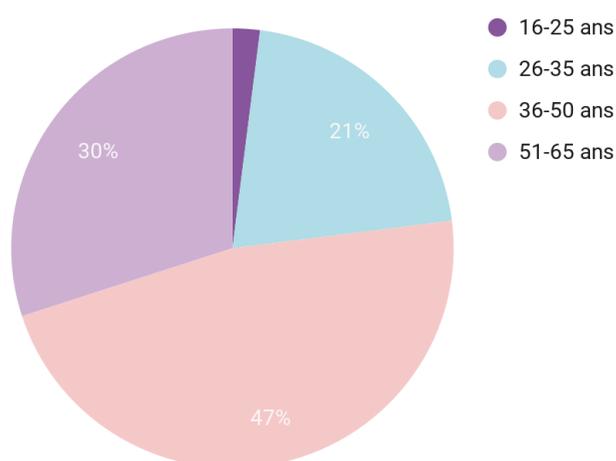


Figure 11 : Répartition des répondantes selon leur tranche d'âge.

²⁸ C'est pourquoi nous avons choisi de féminiser la suite de notre analyse.

Niveau de qualification. Plus de la moitié des participantes (57%) ont un **niveau bac+3** ce qui correspond majoritairement au niveau d'étude des éducatrices de jeunes enfants (EJE). 17% des participantes ont un niveau baccalauréat ou CAP. 16% des participantes sont qualifiées d'un diplôme de niveau bac +2. Moins d'une participante sur dix (7%) a un niveau bac +5. Et enfin, 3% des participantes ont une VAE (Validation des Acquis par l'Expérience), et seulement 1% d'entre elles sont sans diplôme (Figure 12).

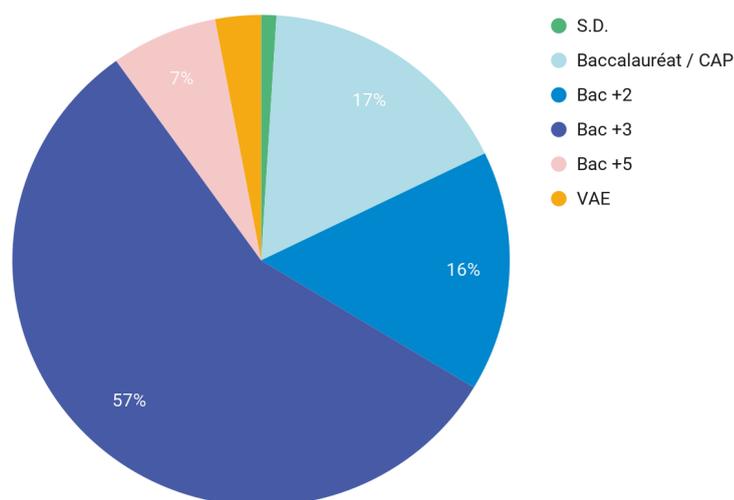


Figure 12 : Répartition des répondantes selon leur niveau de qualification

Professions. 57% des participantes sont des **éducatrices de jeunes enfants** et 21% sont assistantes maternelles. Le dernier quart des participantes se répartit de la façon suivante : 6% d'auxiliaires de puériculture, 5% de CAP petite enfance, 5% d'infirmière de puériculture, les dernier 6% sont composés de 3% d'infirmière, 1% d'éducatrice spécialisée, 1% de psychologue et 1% d'assistante sociale (Figure 13).

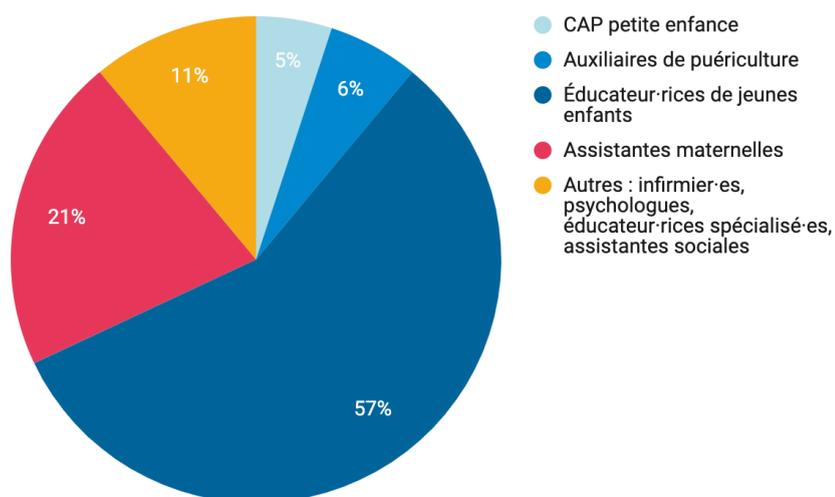


Figure 13 : Répartition des répondantes selon leur profession

Expérience. Près des trois quarts (71%) des participantes exercent dans le secteur de la petite enfance depuis plus de 10 ans, dont 34% d'entre elles depuis plus de 20 ans. Par ailleurs, ce sont 19% des participantes qui exercent depuis 5 à 10 ans dans ce secteur et 10% depuis moins de 5 ans. Par ailleurs, nous retrouvons les résultats inverses pour le nombre d'années que les professionnelles ont passé dans leur structure. En effet, 43% d'entre elles y exercent depuis moins de 5 ans, 21% sont dans leur structure depuis 5 à 10 ans, 24% exercent dans cette structure entre 10 et 20 ans et enfin 12% y travaillent depuis plus de 20 ans.

Participation à la SNPE. Plus de deux tiers (68%) des répondantes ont déjà participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance avant l'édition de 2024. Parmi elles, 28% y ont participé au moins deux fois, 31% plus de trois fois, 9% n'ont loupé aucune édition. Seul un tiers d'entre elles (32%) participaient pour la première fois à la SNPE.

En résumé. Nous avons donc une **surreprésentation des EJE** parmi les répondantes au questionnaire, qui ne représentent pourtant que 5% des professionnelles de la petite enfance. Cela s'explique certainement par le fait que la SNPE s'adresse initialement aux établissements d'accueil du jeune enfant au sein desquelles exercent les EJE. On trouve également une part relativement importante (21%) d'assistantes maternelles qui sont de plus en plus nombreuses chaque année à participer à la SNPE.



- **Volet qualitatif : entretiens individuels**

Suite à la diffusion du questionnaire, nous avons souhaité réaliser quelques entretiens avec des PPE ayant participé à la SNPE 2024. Suite à la sollicitation de l'équipe d'Agir pour la petite enfance, nous avons pu réaliser **7 entretiens** dont les profils sont décrits dans le **Tableau 1** ci-dessous.

Niveau de qualification	Âge	Nb d'années d'expérience	Profession actuelle	Date de l'entretien
Sans diplôme (Reconversion)	51	16 ans	Assistante maternelle	25/06/24
Auxiliaire de puériculture	44	environ 5 ans au sein de cette agence	Formatrice Directrice d'une agence de garde d'enfant à domicile	11/06/24
Éducatrice de Jeunes Enfants	60	Environ 35 ans	Directrice de structure multi-accueil EJE	10/06/24
Éducatrice de Jeunes Enfants	37	Environ 20 ans	Directrice de crèche	14/06/24
Éducatrice de Jeunes Enfants		Environ 20 ans	Animatrice RPE	11/06/24
Éducatrice de Jeunes Enfants	50	environ 15 ans	EJE	11/06/24
CAP Petite Enfance	40	20 ans	EJE en RPE	14/06/24

Tableau 1 : Détail des professionnelles de petite enfance interrogées lors des entretiens.

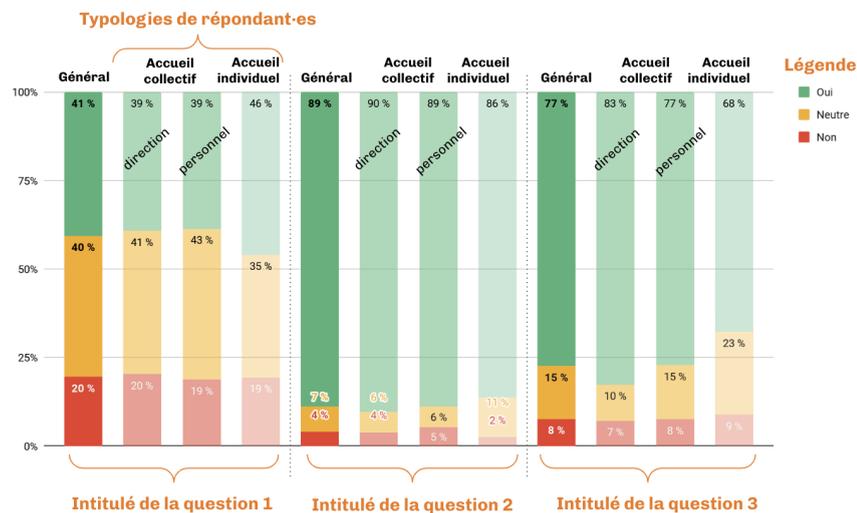
Aide à la lecture des graphes

Les graphes en « bâtons » permettent de lire facilement des données quantitatives : ils présentent le pourcentage de répondant-es pour chaque catégorie de réponses possibles à une question posée.

Afin de faciliter la lecture des résultats, nous avons regroupé les réponses « Oui » et « Plutôt oui », et les réponses « Non » et « Plutôt non » afin de n'obtenir que 3 catégories de réponses : Oui, Neutre et Non (cf. Légende dans la figure ci-dessous).

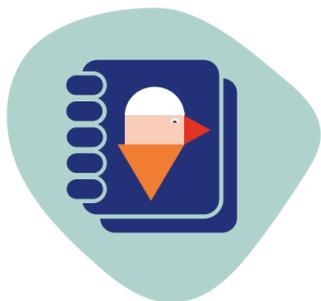
Ces graphes permettent de découvrir la tendance générale des réponses données par l'ensemble des répondant-es (colonne de droite « Général »), puis de comparer les réponses selon les différentes typologies de répondant-es (colonnes suivantes) : dans notre cas (i) la direction et (ii) le personnel exerçant en accueil collectif, et (iii) les professionnelles de l'accueil individuel.

Il s'agit également de pouvoir comparer les réponses à différentes questions au sein d'une même « catégorie » dans le questionnaire, ces dernières étant souvent liées. Nous les avons représentées côte à côte sur le même graphe.



3.2. Résultats obtenus en relation avec les objectifs de la SNPE

- **Objectif 1 : Faire évoluer les connaissances et les pratiques professionnelles**



Connaissances et pratiques professionnelles. On observe une évolution perçue relativement positive des connaissances et des pratiques professionnelles suite à la participation à la SNPE. Plus de la moitié des répondantes déclarent avoir **enrichi leurs connaissances professionnelles** (59% de l'ensemble des répondantes, et jusqu'à 67% pour les assistantes maternelles). De plus, une grande majorité d'entre elles déclarent avoir amélioré leurs connaissances (76%) et leurs pratiques (77%) **en matière de gestion de projets**. Cependant, elles sont seulement 41% à penser que participer à la SNPE améliore leur prise en soin des jeunes enfants.

→ Figures 14 & 15

Témoignage d'un-e employé-e : « La participation à la SNPE nous a permis d'améliorer nos pratiques, d'y réfléchir, de renforcer le travail d'équipe, de renforcer le lien avec les familles en les intégrant davantage à la structure et d'avoir une nouvelle vision de l'enfant. »

Témoignage d'un-e employé-e : « Cette action m'a sortie de mon quotidien qui est pourtant riche en rencontre et diversité de missions. J'ai pu donc me frotter à cette coordination, ce qui m'a forcément renforcé dans mes compétences mais aussi intégré d'autres connaissances et savoir-faire. »



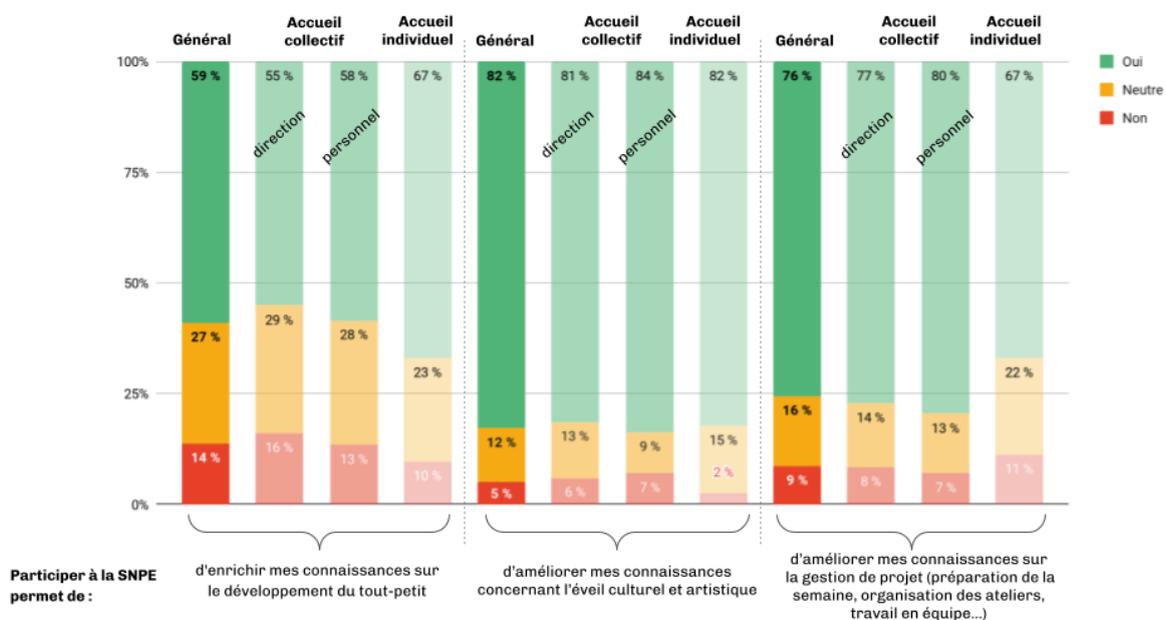


Figure 14 : Évolution perçue des connaissances suite à la participation à la SNPE

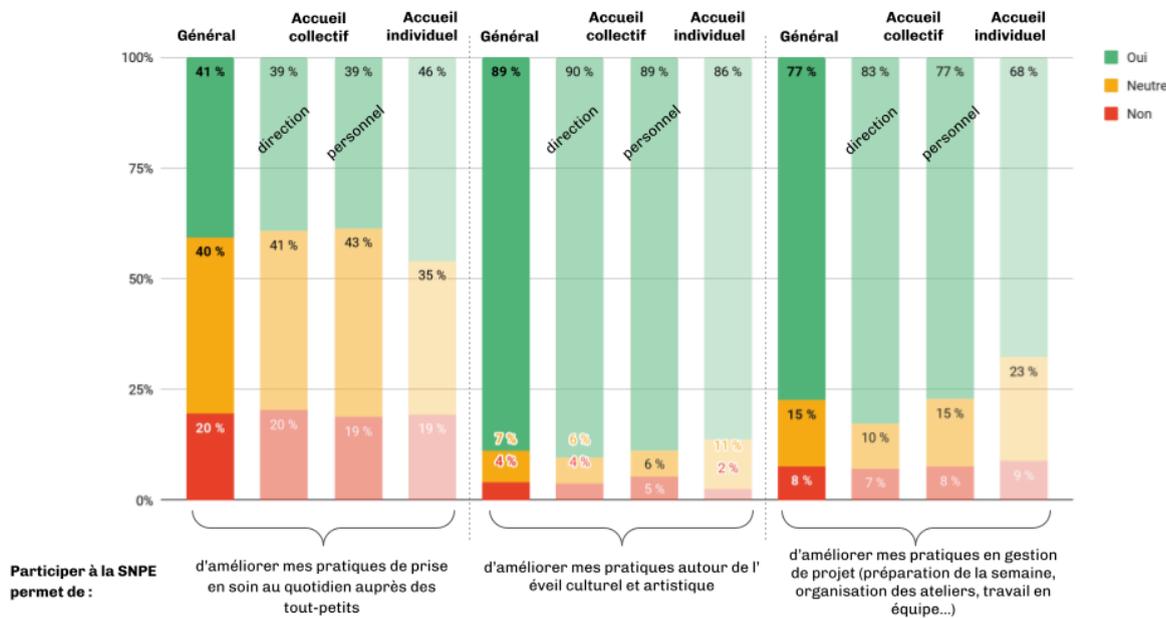


Figure 15 : Évolution perçue des pratiques suite à la participation à la SNPE

Concernant l'éveil culturel et artistique (ECA), une large majorité des répondantes a déclaré avoir amélioré ses connaissances (82%) et ses pratiques (89%) en termes d'ECA. **Pourtant, seul un quart d'entre elles déclarent avoir découvert ce champ d'expertise via leur participation à la SNPE.** Une majorité d'entre elles considère que l'ECA fait partie intégrante de leur quotidien (80%), que cela est nécessaire dans la prise en soin des enfants (89%), et que la réalisation d'ateliers d'éveil culturel et artistique leur permet de s'épanouir (88%). Enfin, plus de la moitié des répondantes pensent qu'il faudrait consacrer plus de temps à l'ECA dans leur pratique professionnelle au quotidien (63%).

Il est également intéressant d'observer que les professionnelles non-EJE déclarent plus souvent avoir découvert l'éveil culturel et artistique grâce à leur participation à la SNPE en comparaison avec les EJE (31% contre 19%). Cela s'explique certainement par le nombre d'années d'étude plus important chez les EJE et qui permet d'être formées au sujet de l'éveil culturel et artistique.

Témoignage d'un-e directeur-riche : « Très beau travail avec l'équipe pour valoriser leur profession auprès des familles, nous avons appuyé sur la relation familles enfants et la place de l'enfant dans la découverte d'activités artistiques au sein de la crèche. »

Concernant le trio enfants/parents/pros, les répondantes accordent une place importante aux liens tissés avec les enfants et leur famille lors de leur participation à la SNPE :

- une majorité des répondantes estiment que **la famille** est au cœur du projet de la structure (76%), que le temps d'échange avec les familles est apprécié (93%), et qu'elles cherchent à impliquer les familles dans le quotidien de l'enfant (91%).

→ Figure 16

- en majorité également, elles déclarent que participer à la SNPE leur permet **d'inclure davantage les familles** au sein de la structure (79%), de renforcer les liens avec les familles (81%), de passer plus de temps avec elles (70%) et enfin de partager des moments qualitatifs avec les familles (77%). À noter que sur ces points il existe des différences entre les professionnelles de l'accueil individuel et collectif, les premières étant souvent moins positives que les secondes en ce qui concerne les relations avec les familles.

→ Figure 17

- **concernant le lien avec les enfants**, les résultats sont aussi encourageants puisqu'une majorité de professionnelles estiment que participer à la SNPE leur permet d'inclure tous les enfants dans les ateliers artistiques proposés (85%), de renforcer les liens avec les enfants (84%) et enfin de partager des moments plus qualitatifs avec ces derniers (84%) - cette fois, sans grande différence entre l'accueil individuel et collectif.

→ Figure 18

Témoignage d'un-e directeur-riche : « Belle semaine où les parents ont répondu présents et ont été acteurs. L'équipe a été réceptive et a fait preuve de créativité. Cela a renforcé le lien avec les enfants mais aussi les parents ! Cela permet de proposer des activités simples aux parents qu'ils pourront reproduire chez eux avec leur enfant. »

Témoignage d'un-e employé-e : « La SNPE a été l'occasion de travailler en équipe pour définir les ateliers que nous allions proposer et dans quelle direction nous emmenait le thème (...). La SNPE a été pour moi la première occasion d'inviter les parents et de les rencontrer. Etant arrivée sur le poste fin janvier c'était l'occasion de me présenter et de partager un moment avec eux. Depuis cette invitation, les parents redemandent à participer à des matinées avec nous et viennent partager des temps avec leurs enfants. »

Témoignage d'une assistante maternelle : « Ce fût une très belle participation, une belle semaine de partage pour les enfants, les parents et moi même. Les parents pénètrent dans l'univers de leur enfant, les enfants sont ravis de les accueillir et cela renforce le lien du trio. »

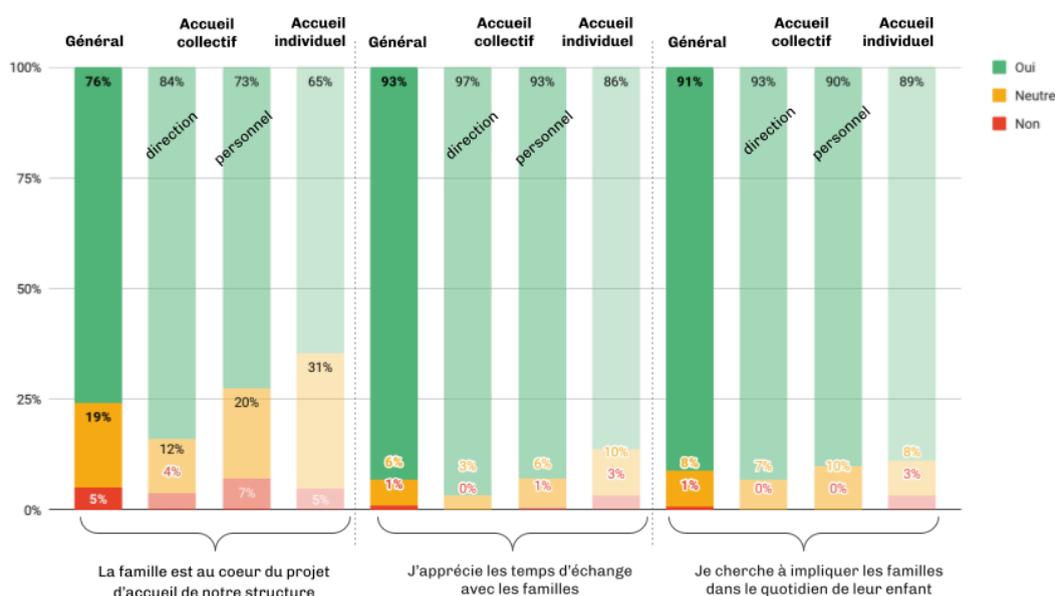


Figure 16 : Liens perçus avec les familles au sein des structures d'accueil individuel et collectif (étude d'impact).

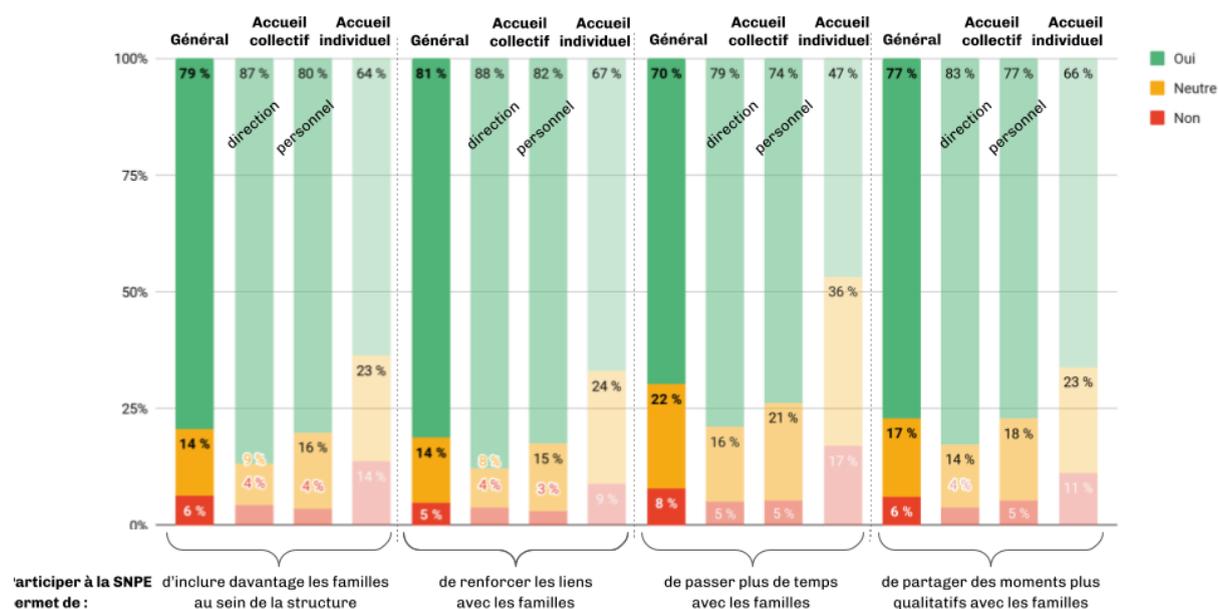


Figure 17 : Impact perçu de la participation à la SNPE sur les liens au sein du trio - focus sur les familles.

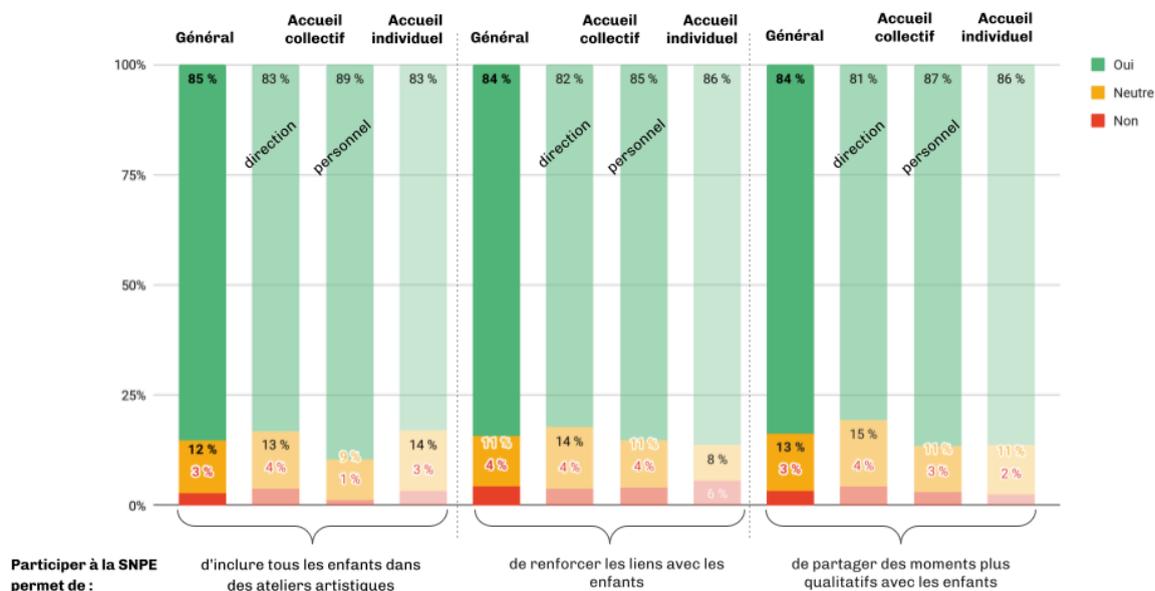
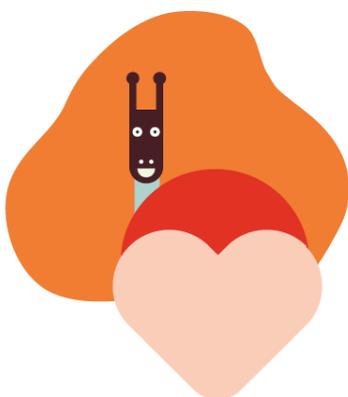


Figure 18 : Impact perçu de la participation à la SNPE sur les liens au sein du trio - focus sur les enfants.

En résumé. De manière générale, les répondantes déclarent avoir amélioré leurs connaissances grâce à leur participation à la SNPE, surtout en matière de gestion de projet et d'éveil culturel et artistique (ECA). Si elles estimaient être déjà sensibilisées à l'ECA, elles sont pourtant un peu moins d'un quart à avoir découvert cette notion grâce à leur participation à la SNPE. Cette tendance à la découverte est encore plus forte chez les professionnelles de l'accueil individuel. Concernant le trio (enfants, parents professionnelles), les résultats sont relativement positifs puisqu'une large majorité d'entre elles déclare que participer à la SNPE permet de renforcer les liens et les relations avec les enfants et leur famille.



● Zoom sur la qualité de vie travail



Soucieux et soucieuses du bien-être au travail des professionnelles de terrain, nous avons choisi de faire un focus sur le lien entre la participation à la SNPE et la qualité de vie au travail. Pour cela, nous avons concentré notre attention autour de trois piliers : **les liens professionnels** c'est-à-dire au sein de l'établissement (pour l'accueil collectif) ou avec mes pairs (pour l'accueil individuel), **le sentiment de valorisation** (personnelle, de la part des familles et de la part de mes pairs ou de ma direction) et enfin, **l'évolution professionnelle**.

Les liens professionnels. Puisqu'il existe de vraies différences concernant les liens professionnel au sein de l'accueil collectif et de l'accueil individuel, revenons séparément sur les résultats :

- **concernant l'accueil collectif** : les répondantes déclarent que participer à la SNPE leur permet de coopérer avec leurs collègues (91%), de développer un « esprit d'équipe » (88%), de trouver du soutien auprès de leurs collègues (72%) et enfin, de renforcer les liens avec la direction (79% pour les directions et 66% pour le personnel) ;
- **pour l'accueil individuel**, les résultats sont plus modérés, puisque selon 63% d'entre elles, participer à la SNPE leur permet de coopérer avec leurs collègues, et un peu plus de la moitié déclarent que participer à la SNPE permet de développer un « esprit d'équipe » (54%), de trouver du soutien auprès de ses pairs (56%) et de renforcer les liens avec son équipe (55%).

→ Figure 19

Témoignage d'un-e directeur-riche : « La SNPE a vraiment permis de fédérer et souder mon équipe. Elle a aussi permis de donner une "bulle d'air" en dynamisant le travail de l'équipe mais également en le mettant en avant auprès des familles. »

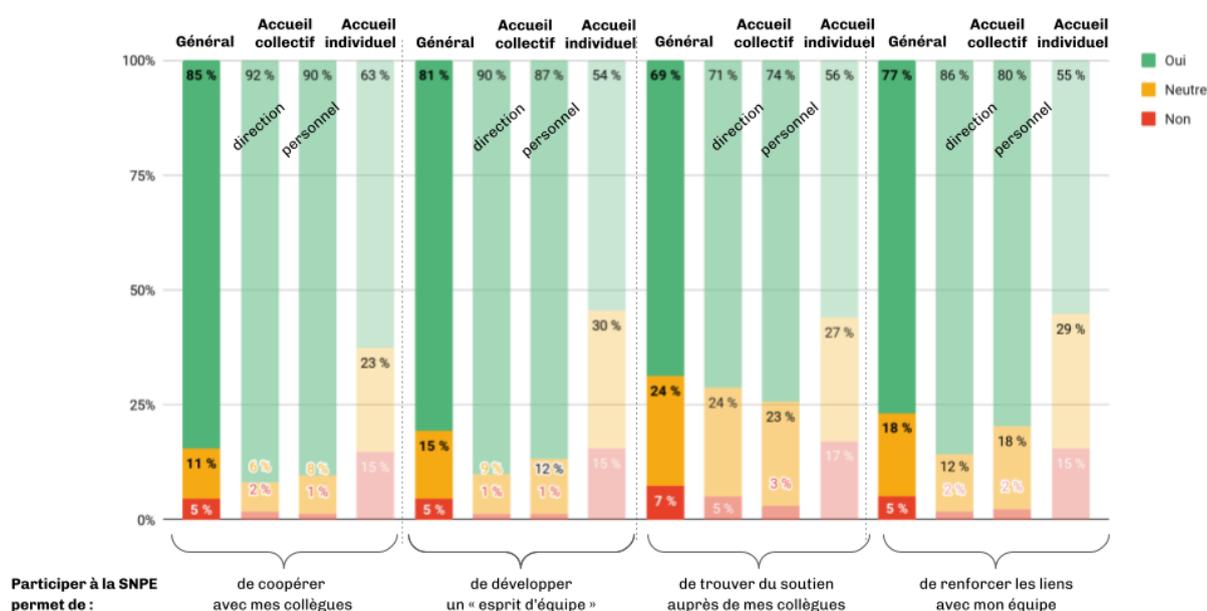


Figure 19 : Impact perçu de la participation à la SNPE sur les liens professionnels.

Sentiment de valorisation. Les résultats sont très positifs, puisque, selon les répondantes, participer à la SNPE permet aux professionnelles de l'accueil collectif et individuel (sans différence) de **renforcer leur sentiment de fierté professionnelle** (82%), de renforcer leur sentiment d'accomplissement personnel (83%), de renforcer leur confiance en elles (76%) et de valoriser leur travail auprès des familles (86%). Participer à la SNPE permet également, selon une majorité des professionnelles exerçant en EAJE, de renforcer leur lien avec la direction (82%).

Évolution professionnelle. Les résultats sont beaucoup moins encourageants concernant le lien entre l'évolution professionnelle et la participation à la SNPE. En effet, seul un tiers des répondantes considèrent que participer à la SNPE leur permet d'envisager de **nouvelles perspectives de carrière dans le milieu de la petite enfance** (31%) ou en lien avec l'éveil culturel et artistique (32%). Cependant ces chiffres diffèrent entre les professionnelles de l'accueil collectif et de l'accueil individuel, les secondes étant plus nombreuses à répondre positivement sur le lien entre évolution professionnelle et participation à la SNPE : elles sont 39% (accueil individuel) contre 25% (accueil collectif) par exemple à déclarer envisager de nouvelles perspectives de carrière dans le milieu de la petite enfance. Enfin, elles ne sont que 16% à déclarer envisager de nouvelles perspectives de carrière en dehors du milieu de la petite enfance grâce à leur participation à la SNPE.

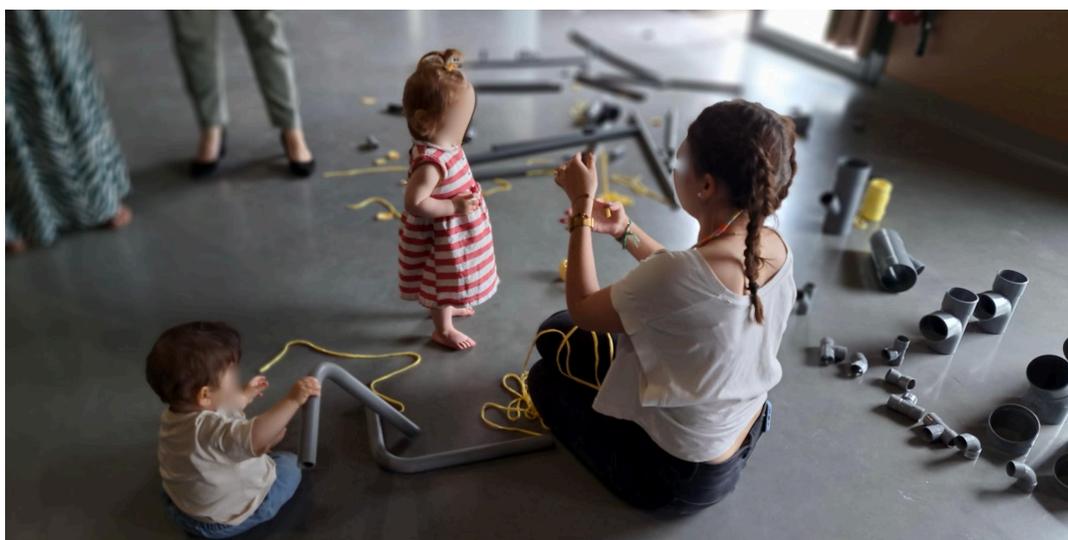
En résumé. Concernant la qualité de vie au travail, on observe un réel impact perçu sur les liens professionnels créés et/ou renforcés grâce à la participation à la SNPE, surtout pour les professionnelles travaillant en accueil collectif. En effet, la création d'un projet commun au sein de la structure permet selon les répondantes d'engager le dialogue avec ses pairs et sa direction. Cela permet également de renforcer positivement le sentiment de valorisation personnelle et professionnelle (de la part de ses pairs ou de sa hiérarchie, ainsi que de la part des familles). Enfin, la participation à la SNPE ne permet pas réellement d'envisager une évolution de carrière selon de nombreuses professionnelles, même si les résultats sont plus encourageants chez les professionnelles de l'accueil individuel que celles de l'accueil collectif.



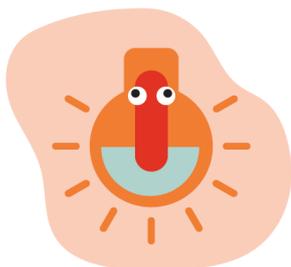
• Focus sur l'accueil collectif en structure privée

Concernant ces deux premiers objectifs (évolution perçue des connaissances et des pratiques professionnelles et qualité de vie au travail), les résultats nous montrent une différence significative entre répondant.es des structures privées et des structures municipales/associatives. Elle est d'autant plus notable que sur toutes les autres questions les écarts sont plutôt faibles ou indépendants du type de structure. Cette différence se traduit par un écart fort avec la moyenne, et une répartition assez claire entre les deux groupes sur plusieurs questions :

- la SNPE semble jouer un rôle plus important sur **l'amélioration perçue des connaissances et des pratiques** pour les professionnelles exerçant en structure privée ;
- les professionnelles exerçant en structure privée expriment souhaiter **passer plus de temps sur les activités en lien avec l'éveil culturel et artistiques** (à 77% contre 68% chez les autres professionnelles) ;
- elles semblent par ailleurs **accorder plus d'importance aux familles** dans le projet d'accueil (à plus de 89% pour les structures privées contre 75 à 84% pour les autres types de structures) ;
- enfin, selon les répondantes, participer à la SNPE permet de **valoriser leur activité** (de 80 à 100% pour les structures privées contre 71 à 89% pour les autres structures).



● Objectif 2 : Mettre en lumière la petite enfance au sein de la société



Intéressons nous maintenant au deuxième objectif de la SNPE (cf. section 1.3), mais qui rappelons-le et comme mentionné dans l'historique, fut la motivation première de l'équipe d'Agir pour la petite enfance, c'est-à-dire valoriser les métiers de la petite enfance. Cet objectif s'ouvre sur plusieurs items de notre étude:

- **les dynamiques de partenariats** ;
- la mise en lumière c'est-à-dire le fait de « **faire connaître** » mon métier/ma structure à différentes échelles ;
- et enfin, la **valorisation de l'écosystème** petite enfance au sein de la société.

Concernant les dynamiques de partenariat, participer à la SNPE permet, selon les répondantes, de **créer du lien d'abord avec des professionnelles de la petite enfance** exerçant au sein de leur structure (EAJE ou MAM par exemple) (70%) ou en dehors de leur structure (63%). Pour plus de la moitié d'entre elles, cela permet aussi de créer avec des liens structures culturelles ou des artistes (58%), et avec des établissements d'accueil du jeune enfant (50%). Pour un quart des répondantes, participer à la SNPE permet de créer du lien avec des personnes habituellement éloignées du milieu de la petite enfance. Les liens perçus avec les institutions nationales durant la SNPE sont quant à eux beaucoup plus faibles (13%).

→ Figure 20

« Oui, là ça me donne l'impression de ne pas être toute seule, tous les événements "petite enfance" qui créent du lien comme ça. On travaille tous dans le même sens, dans la même direction [...] Je pense que ça gagne à être connu et ça va se répandre petit à petit puisque de plus en plus de structures y participent. »

Éducatrice de jeunes enfants depuis 20 ans

Témoignage d'un-e employé-e : « Pour moi la SNPE a été une réussite sur tous les plans. Les familles, les professionnels et les enfants se sont rencontrés. De nouveaux partenariats ont vu le jour. Au regard du retour fait par les familles, les partenaires, et la joie des enfants dans leurs expérimentations sur les différents espaces, j'ai la sensation d'avoir participé à l'émergence d'une nouvelle dynamique petite enfance sur le territoire. A voir l'année prochaine pour une confirmation ! »

Témoignage d'un-e directeur-riche : « Des actions coordonnées dans les différents quartiers de notre ville avec les partenaires des territoires : ludothèque itinérante, balade nature, création d'univers sensoriels, spectacle jeune public, forum de la petite enfance, etc. »

Toujours concernant les dynamiques de partenariats, nous n'observons pas de différences importantes entre les professionnelles exerçant au sein des départements partenaires et les autres professionnelles.

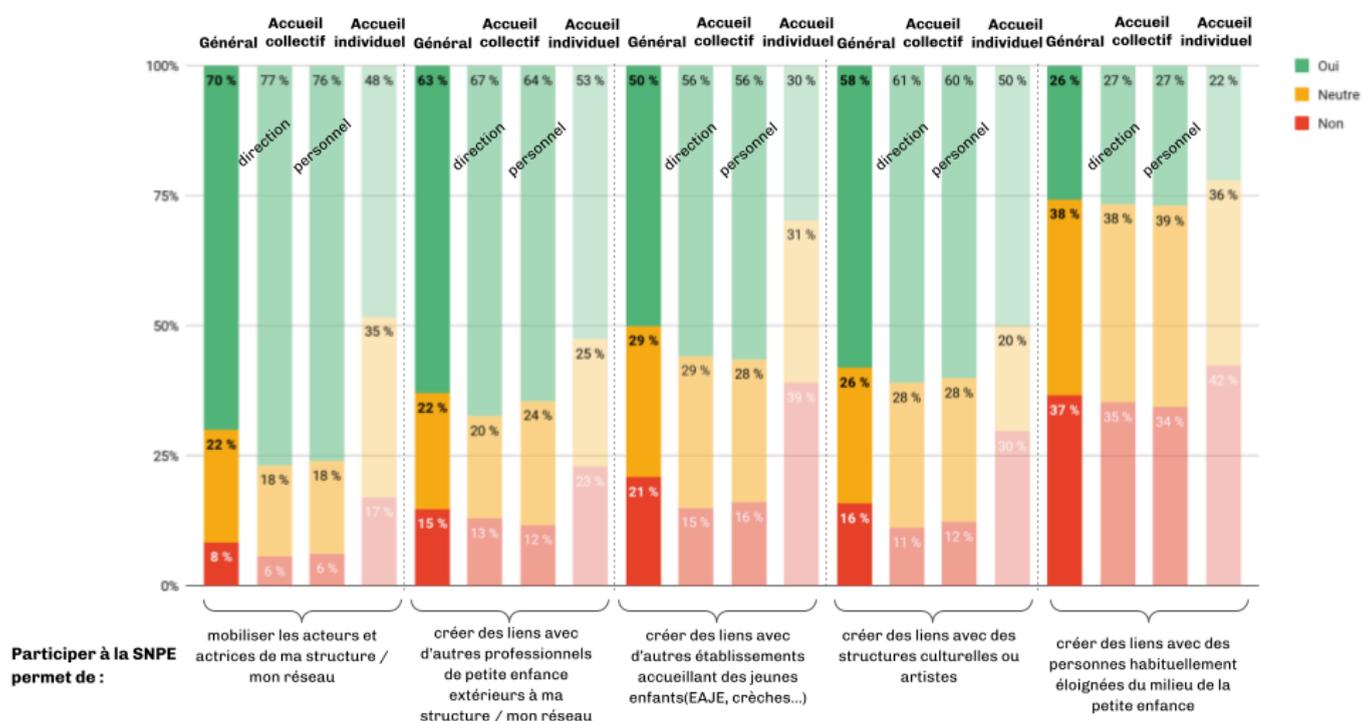


Figure 20 : Impact perçu de la participation à la SNPE sur les dynamiques de partenariats.

Concernant la mise en lumière du milieu de la petite enfance, les réponses sont un peu plus mitigées du côté de l'accueil individuel par rapport à l'accueil collectif, et les réponses neutres sont relativement nombreuses. Ainsi selon les professionnelles interrogées, participer à la SNPE permet d'abord de mettre en avant la petite enfance à l'échelle locale c'est-à-dire au sein de sa ville ou de son village (60%), puis de son quartier (49%), puis au niveau national (44%) et enfin au niveau de son département ou de sa région (43%).

→ Figure 21

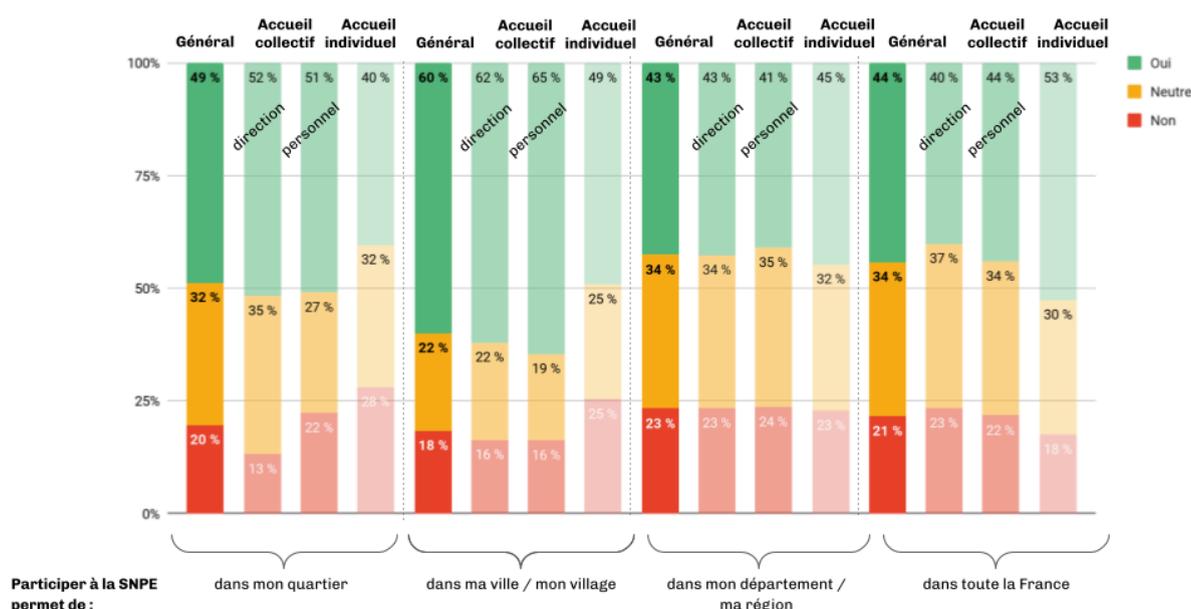


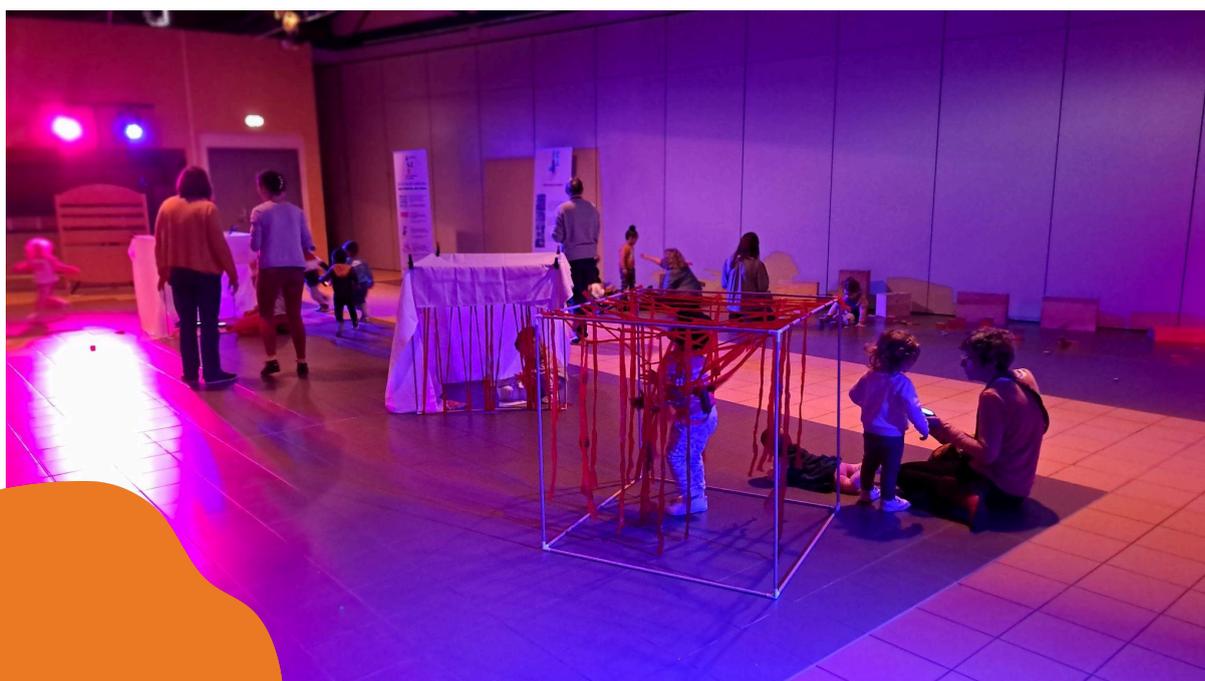
Figure 21 : Impact perçu de la participation à la SNPE sur la mise en lumière du milieu de la petite enfance.

Concernant la valorisation du milieu de la petite enfance, les résultats sont extrêmement positifs, ce qui s'aligne avec l'origine même de la création de la SNPE comme expliqué en première partie de ce rapport. En effet, la grande majorité des répondantes considère que participer à la SNPE **permet de valoriser le milieu de la petite enfance de 0 à 3 ans (94%) ainsi que le rôle des professionnelles dans l'éveil des tout-petits (94% également)**. Participer à la SNPE permet également de valoriser les pratiques artistiques dans le milieu de la petite enfance, ainsi que l'importance de l'éveil culturel et artistique dans le développement des jeunes enfants (93%). Enfin, selon 87% d'entre elles, participer à la SNPE permet de valoriser la place de l'enfant dans la société, un objectif clairement affirmé par l'équipe d'Agir pour la petite enfance depuis quelques années.

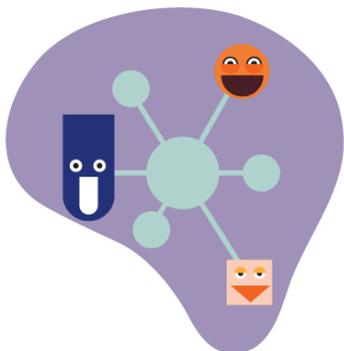
« Le fait que les gens s'y inscrivent et y participent, ça montre que tout le monde a trouvé un intérêt à cette Semaine. [...] Parce que du coup, je m'inclus dans un groupe très large au niveau national et je trouve que c'est très important de se dire qu'on n'est pas seulement une petite structure au fin fond du village mais qu'on participe avec tout le monde, en même temps, sur une semaine. Et je me dis qu'on est tous dans ce même projet pendant une semaine et je trouve que c'est très bien ! »

Éducatrice de jeunes enfants et directrice de crèche

En résumé. L'engagement dans des partenariats grâce à la participation à la SNPE reste en demie teinte. En effet, si l'on observe une vraie dynamique perçue entre professionnelles de petite enfance, au sein d'une même structure ou en dehors, les partenariats déclarés avec les autres structures ou institutions restent plus faibles. Contrairement à ce que l'on pensait, nous n'observons pas de lien entre les dynamiques perçues de partenariat et le fait que les départements soient partenaires d'Agir pour la petite enfance. On observe une tendance plus forte à la mise en lumière perçue de la petite enfance au sein de la ville ou du quartier, mais moins au sein du département ou de la région. Enfin, et conformément à la mission que s'est donnée l'association Agir pour la petite enfance depuis ses débuts, la participation à la SNPE permet de valoriser l'écosystème (le milieu, le rôle des professionnelles ou encore l'importance de l'éveil culturel et artistique pour le développement des tout-petits) de la petite enfance selon la grande majorité des professionnelles interrogées.



- **Objectif 3 : Fédérer un réseau d'acteurs et actrices engagé-es**



Afin d'évaluer le troisième objectif de la SNPE, nous avons élaboré une série de questions concernant l'évaluation de **la SNPE en tant que dispositif pédagogique permettant de fédérer un réseau d'acteurs et actrices engagé-es**. En effet, le dispositif de la SNPE est composé de supports multiples (le choix du thème par le Comité des (pas)sages, le média de *La Voix des Girafes*, le concours des *Girafes Awards* etc.) qui accompagnent les participant-es dans l'organisation de cet événement. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur leur expérience de participation à l'édition 2024 de la SNPE, nous avons demandé aux répondantes d'évaluer la qualité du dispositif et de ses supports (leurs atouts et leurs améliorations), et de partager leur motivation à participer à un tel événement.

Le choix du thème. Pour les deux tiers des professionnelles interrogées, le thème occupe une place importante dans le choix de la participation à la SNPE (67%) et pour une large majorité, celui de 2024 (qui était pour rappel : « Viens je t'emmène, se laisser guider par l'enfant ») a été jugé comme « inspirant » (à 87%) (Figure 19).

« Comme on a un thème, ça nous oblige à chercher d'autres activités et à proposer d'autres choses aux parents auxquelles on n'aurait peut-être pas pensé. »

Directrice de crèche

Témoignage d'un-e **assistant-e maternelle** : « *J'utilise parfois les propositions, parfois non mais elles sont souvent inspirantes. J'aime l'idée d'avoir un thème pour articuler ma semaine autour, j'aime l'idée d'y associer les familles (même s'il est extrêmement difficile de les inclure dans les activités chez une assistante maternelle). J'ai cependant l'habitude de proposer des activités et thématiques aux enfants mais je trouve enrichissant de voir/avoir d'autres idées, d'échanger avec des collègues autour du sujet. Sortir un peu de nos "habitudes" ou "facilités".*

Témoignage d'un-e **assistant-e maternelle** : « *Un thème en adéquation avec l'accueil d'aujourd'hui ou l'enfant et ses besoins sont une priorité pour les équipes. Un beau partage d'expériences sans consignes strictes mais en aménagement des espaces adaptés à la découverte, à la créativité et aux jeux.* »

La Voix des Girafes. En lien avec le thème, *La Voix des Girafes* est considérée par Agir pour la petite enfance comme le « guide » de la SNPE (Figure 23). Pour deux tiers des professionnelles interrogées, la *Voix des Girafes* est considérée comme un média de qualité, et qui est un véritable support à la SNPE (67%). Les professionnelles de l'accueil individuel qui bénéficient certainement moins de matériel pédagogique que les professionnelles exerçant en structure, sont même encore plus enthousiastes puisqu'elles sont 79% à le considérer comme un **média « de qualité »** (79%) et **« utile »** à la SNPE (77%). À travers les entretiens réalisés, ces dernières nous ont partagé leur joie à recevoir *La Voix des Girafes* afin de s'inspirer des ateliers qui leurs sont aussi destinés, et de pouvoir creuser des sujets abordés dans ces numéros thématiques (Figure 22).

« *La Voix des Girafes* ça nous permet de trouver des activités qui s'adressent aussi à nous les assistantes maternelles et pas qu'aux crèches. Je trouve que ça nous concerne bien ! »

Assistante maternelle depuis 2008.

« Ce qui m'intéresse dans *La Voix des Girafes*, ce sont les activités plus que le thème. Je prends ce qui est possible de faire par rapport à la garde d'enfants à domicile parce qu'effectivement vous avez des choses qui sont susceptibles d'être proposées en collectivité, que moi je ne peux pas mettre en place. Donc effectivement, voilà, j'adapte aussi en fonction de ce qui est possible. [...] Je pioche vraiment, je pioche. Comme je suis aussi formatrice, il y a des choses qui sont des piqûres de rappel et d'autres qui m'amènent une nouvelle lecture et où là je vais forcément aller creuser sur le sujet qui m'intéresse. ».

Assistante maternelle depuis 2008.



Figure 22 : Les éditions 2024, 2023 et 2022 (de gauche à droite) de *La Voix des Girafes*.

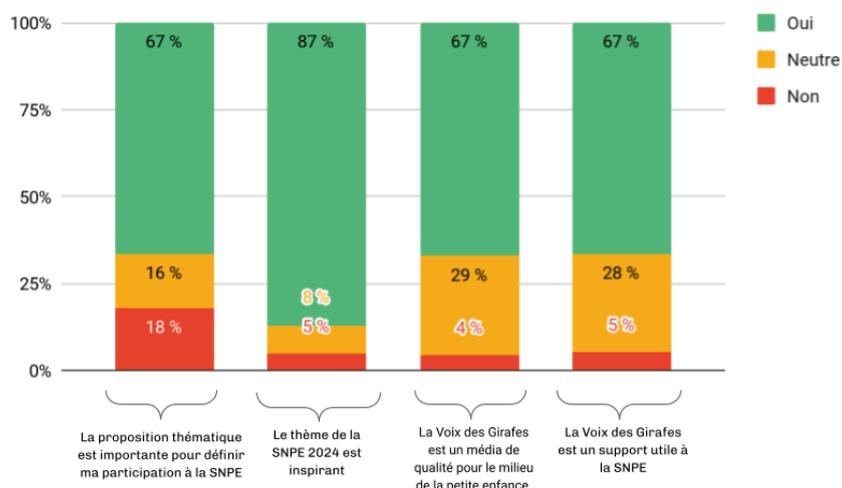


Figure 23 : Évaluation des supports de la SNPE (le thème et la Voix des Girafes) par les participant-es

Les Girafes Awards. 12% des professionnelles interrogées avaient déjà candidaté aux Girafes Awards (alors que seulement 2% des inscrites ont candidaté cette année) et 4% d'entre elles avaient déjà remporté un prix. Pourtant, selon plus de la moitié d'entre elles (soit 57%), l'organisation des Girafes Awards permet de valoriser leur travail. Ce chiffre s'élève même à 72% pour les professionnelles de l'accueil individuel (contre 53% pour celles de l'accueil collectif). Sans surprise, on constate que les personnes engagées (c'est-à-dire ayant déjà participé au moins une fois aux Girafes Awards), considèrent de manière forte que les Girafes Awards contribuent à valoriser leur travail (87%), jugent *La Voix des Girafes* comme un média utile et de qualité (85%), et participeront à l'édition 2025 de la SNPE (95%).

Motivation à participer à la SNPE. Nous avons également ajouté une question à notre questionnaire concernant la motivation des professionnelles à participer à la SNPE parmi quatre réponses possibles (Tableau 2). Selon les répondantes, la réponse la plus plébiscitée est celle de « Mettre en lumière la petite enfance » suivie de « Faire évoluer mes connaissances et pratiques professionnelles ». Pour les professionnelles de l'accueil individuel, il s'agit ensuite d'« Améliorer mon bien-être au travail » alors que pour les professionnelles de l'accueil collectif, il s'agit de « Faire partie d'un réseau d'actrices engagées ».

Témoignage d'un-e assistante maternelle : « Ma motivation première est la valorisation (mise en lumière, reconnaissance etc.) des professionnel(le)s de la Petite Enfance, à commencer par les Gardes d'enfants que j'emploie et accompagne aujourd'hui. Deuxièmement, participer à la SNPE (que j'ai découverte cette année!) venait soutenir mes diverses actions pour tendre encore et toujours vers une professionnalisation nos salariées. »

	Accueil collectif	Accueil individuel
Faire évoluer mes connaissances et mes pratiques professionnelles	2	2
Faire partie d'un réseau d'acteurs et actrices engagé-es	3	4
Mettre en lumière la petite enfance	1	1
Améliorer mon bien-être au travail	4	3

Tableau 2 : Classification des motivations des professionnelles (accueil collectif ou individuel) à participer à la SNPE.

En résumé. Les répondantes semblent globalement satisfaites des supports sur lesquels s'appuie l'association Agir pour la petite enfance dans l'organisation de la SNPE. Le thème est souvent considéré comme un « repère » qui permet de « fédérer » une équipe ou un réseau d'actrices. *La Voix des Girafes* constitue une source d'inspiration aussi bien théorique que pratique. Et enfin, les *Girafes Awards* sont largement plébiscités pour mettre en lumière le travail des professionnelles auprès des institutions et de la société qui est la principale motivation des professionnelles de petite enfance pour participer à la SNPE.



3.3. Les limites au dispositifs actuels de la SNPE

Volet quantitatif. À travers les questions 60 et 61 du questionnaire (respectivement : *Souhaitez-vous ajouter un commentaire concernant votre participation à la SNPE 2024 ?* et *Souhaitez-vous ajouter un commentaire concernant les apports de la SNPE dans le milieu de la petite enfance ?*), nous pouvons également émettre quelques limites au dispositif actuel de la SNPE :

- il peut être parfois compliqué pour les professionnelles de **trouver du temps et de s'organiser** au sein de sa structure et/ou entre pairs pour préparer et animer la SNPE ;

Témoignage d'un-e directeur-riche : « Le thème était plus inspirant cette année mais cela n'a pas été facile d'associer les familles qui n'ont souvent pas le temps et/ou l'envie de participer. Le quotidien est déjà des fois assez compliqué à gérer avec le manque de personnel... l'investissement dans de tels projets est chronophage. »

Témoignage d'un-e employé-e : « J'ai financé seule le kit car ma structure n'avait plus de budget. Comme c'est ma première participation, j'ai encore des éléments à améliorer sur l'organisation. Mais les supports m'ont aidé.

L'an prochain je m'organiserai plus tôt et travaillerai en réseau pour créer une nouvelle dynamique. Aucune famille n'a pu être présente, mais un grand nombre d'assistantes maternelles sont venues (plus que sur des temps collectifs classiques).»

- **nouer des partenariats** avec des structures extérieures ou avec les collectivités peut également être compliqué pour les professionnelles interrogées ;

Témoignage d'un-e employé-e : « C'est la première fois que ma structure participe et je suis assez déçue du peu d'investissement des partenaires et des familles. J'ai le sentiment d'avoir porté le projet à bout de bras toute seule et peu de familles ont assisté aux propositions. Mais je ne perds pas espoir pour une prochaine édition car je pense que cette semaine est très importante pour la prise en compte de la petite enfance ! »

- enfin, **impliquer les familles, les parents** peut parfois s'avérer laborieux, et certaines structures ont même fait le choix de ne plus impliquer les familles mais seulement les professionnelles de terrain ;

Témoignage d'un-e directeur-riche : « Nécessité de travailler davantage sur l'intérêt d'avoir des parents de présents lors des ateliers et des sorties qui ont été organisés. Nous devons travailler sur la communication de cette semaine et parler davantage de l'intérêt de la SNPE pour les assistant-e-s maternel-le-s afin de le véhiculer aussi auprès des familles. »

Témoignage d'un-e employé-e : « Cette année, ma hiérarchie n'a pas souhaité que les familles soient conviées. [...]En dehors de cet élément, la SNPE a été, une fois encore, un moment de partage, de découvertes, aussi bien pour les enfants, que pour les adultes présents. Chercher à innover pour proposer de nouvelles activités en lien avec le thème annuel, tout en gardant l'enfant au centre du projet est chaque année un beau challenge. D'autant plus quand on n'a pas d'équipe avec qui échanger pour monter le projet. Cela rend l'implication des assistantes maternelles d'autant plus importante. »

Volet qualitatif. En complément de ces réponses, nous avons ajouté une dernière question à notre grille d'entretien individuel afin de savoir quelles étaient les améliorations possibles à apporter à la SNPE, notamment en termes d'organisation et de déploiement. Le principal élément soulevé par les professionnelles interrogées concerne le manque d'**accompagnement des professionnelles dans leur préparation de la SNPE**. Elles ont ainsi émis l'idée donc de proposer des contenus de formation à la fois sur la thématique, et sur le lien avec les familles, l'importance du trio

(enfants/parents/ professionnelles). Cela peut prendre la forme de formation à distance ou bien de processus guidés à mettre en œuvre afin d'aider les professionnelles sur les aspects administratifs, partenariaux ou relationnels. Un point fondamental est également ressorti de ces entretiens : **vivre la SNPE permet de comprendre les enjeux qui se jouent !** Il s'agit donc bien d'accompagner à faire et non d'agir à la place des professionnelles.

« Si j'arrivais à être beaucoup plus “carrée” sur l'organisation de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, je pense qu'effectivement mon discours et mes échanges auprès des familles et des professionnelles seraient différents quand même. [...] Je me dis que si j'avais pu assister à cette demi-journée de formation avant, j'aurais bien mieux compris l'impact de la SNPE et donc j'aurais pu transmettre aux familles et aux assistantes maternelles les éléments-clés. »

Éducatrice de jeunes enfants au sein d'un relais petite enfance.



PERSPECTIVES

Suite à l'énonciation des limites du dispositif, nous proposons une liste de perspectives de développement et d'amélioration de la Semaine Nationale de la Petite Enfance :

- En premier lieu, **outiller les professionnelles dans l'organisation de cette semaine** non pas seulement en termes d'apports pédagogiques (qui semblent satisfaisants au regard des résultats de notre étude) mais plutôt en termes de gestion de projet.
→ Cela pourrait prendre la forme d'un « mode d'emploi » de la SNPE composé d'outils physiques et numériques qui aident les professionnelles à organiser l'événement, et à accueillir les enfants et leur famille dans cette aventure humaine avant tout ;
- Puis, il s'agit d'**accompagner les professionnelles de l'accueil individuel**. Ce dispositif créé initialement pour les professionnelles de l'accueil collectif doit aujourd'hui s'adapter à l'accueil individuel qui représente plus de la moitié des professionnelles de petite enfance.
→ Dans une logique d'inclusion, il s'agit de mieux comprendre les besoins et les attentes de ces professionnelles afin de proposer un dispositif et des outils adaptés ;
- Ensuite, **faciliter la mise en place des partenariats locaux** afin de permettre le déploiement de la SNPE à l'échelle d'un territoire, et pas seulement de la structure.
→ Il s'agit alors de créer les conditions de mise en oeuvre de ce type de partenariats : organisation de temps d'échanges et création de supports de communication entre les structures de l'accueil d'une part, et du territoire d'autres parts (musées, médiathèques, ludothèques, CAF, etc.) par exemple ;
- Enfin, **décloisonner la SNPE !** La SNPE s'adresse aujourd'hui principalement aux enfants et à leur famille qui bénéficient d'un mode de garde formel. C'est alors plus de la moitié des enfants qui ne sont pas concernés par ce dispositif.
→ L'enjeu consiste à ouvrir le dispositif de la SNPE à tous les enfants et à leur famille, qu'ils bénéficient ou non d'un mode de garde formel. Une réflexion s'engage également sur l'intégration du 3-6 ans dans le dispositif via une plus grande considération des écoles maternelles qui sont de plus en plus nombreuses à participer chaque année.

CONCLUSION

La Semaine Nationale de la Petite Enfance est un événement unique qui permet de **faire rayonner la petite enfance à l'échelle du territoire national**. Le dispositif répond à l'objectif premier que s'est fixé Agir pour la petite enfance, c'est-à-dire mettre en lumière le milieu de la petite enfance au sein de la société, ce qui correspond même à la principale motivation des professionnelles à participer à la SNPE 2024 selon les répondantes exerçant aussi bien en accueil individuel qu'en accueil collectif.

Les bénéfices de la participation des professionnelles à la SNPE sont multiples et agissent sur différents enjeux rencontrés aujourd'hui dans le milieu de la petite enfance : favoriser la qualité d'accueil en agissant à la fois sur l'amélioration des connaissances et des pratiques ainsi que sur la qualité de vie au travail, mettre en lumière la petite enfance en créant des partenariats surtout à échelle locale, et enfin devenir un dispositif pédagogique de référence qui permet de fédérer un réseau d'acteurs et actrices engagés autour d'un même événement.

Bien que cette étude d'impact ne soit ciblée que sur la participation des professionnelles à l'édition 2024, **les résultats obtenus encouragent les acteurs et actrices de la petite enfance à prolonger l'énergie, les efforts et la joie**, en somme les bénéfices issus de l'organisation de cet événement tout au long de l'année auprès des enfants et de leur famille, comme le précise Hervé de Vaublanc, président de l'association.

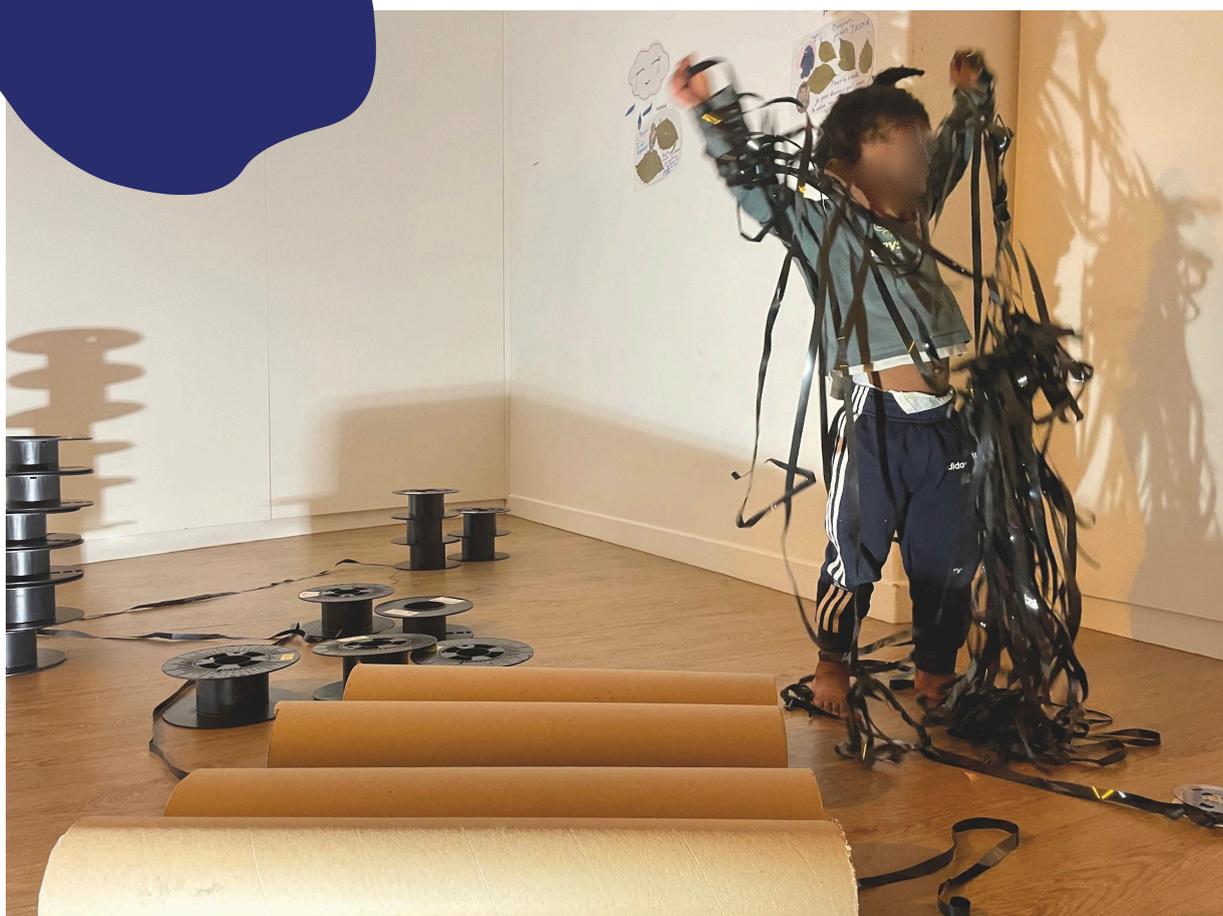
« En fait, cette *Semaine* est faite pour durer 52 semaines ! C'est pour montrer que finalement c'est peut être pas si compliqué de créer des choses, d'innover, de participer activement à l'épanouissement de nos tout petits et surtout à reconnaître à tous ces acteurs et notamment les professionnels de la petite enfance, leur talent, leur implication et quelque part, la qualité de leur sacerdoce. Parce que quand on voit souvent comment elles sont rémunérées, les horaires qu'elles peuvent faire et la façon dont elles sont traitées, il y a encore une marge de progression très très significative à laquelle la *Semaine Nationale* essaye de participer. »

Hervé de Vaublanc, président d'Agir pour la petite enfance

« Nous avons vécu une semaine hors du commun, tellement riche émotionnellement, elle restera gravée comme l'un des meilleurs moments de notre carrière. »

« J'ai apprécié participer à la Semaine Nationale de la Petite Enfance! C'était une expérience enrichissante où j'ai pu célébrer, apprendre et partager avec les enfants et leur entourage. Vivement l'année prochaine! »

« L'enfant est au cœur du projet en incluant les parents, les partenaires et les professionnels de la petite enfance! »



ANNEXE 1 : Volet quantitatif - Questionnaire diffusé en ligne

ÉTUDE D'IMPACT DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE.

-

À DESTINATION DES PROFESSIONNEL·LES DE LA PETITE ENFANCE

Ce questionnaire s'adresse uniquement aux professionnel·les de la petite enfance, exerçant en accueil collectif (établissement d'accueil du jeune enfant, RPE ou LAEP), ou en accueil individuel (en tant qu'assistant·e maternel·le agréé·e). Ce questionnaire a pour objectif de comprendre les enjeux et les impacts de la Semaine Nationale de la Petite Enfance en termes d'évolutions de qualité de vie au travail et de professionnalité afin de contribuer à l'évolution d'un secteur en pleine mutation.

Par défaut, une seule réponse possible.

> Vous travaillez :

- en accueil collectif (établissement d'accueil du jeune enfant, RPE, LAEP)
- en accueil individuel (assistantes maternelles)

1. Connaissances et pratiques professionnelles

Pour chacune de ces affirmations suivantes, veuillez cocher la case correspondant à ce que vous pensez.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Neutre
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

> Facultatif : champs libre pour donner un exemple

Connaissances professionnelles - "ce que je sais"

1. Participer à la SNPE me permet d'enrichir mes connaissances sur le développement du tout-petit.
2. Participer à la SNPE me permet d'améliorer mes connaissances concernant l'éveil culturel et artistique.
3. Participer à la SNPE me permet d'améliorer mes connaissances sur la gestion de projet (préparation de la semaine, organisation des ateliers, travail en équipe, etc.)

Pratiques professionnelles - "ce que je fais sur le terrain"

4. Participer à la SNPE me permet d'améliorer mes pratiques de prise en soin au quotidien auprès des tout-petits.

5. Participer à la SNPE me permet d'améliorer mes pratiques autour de l'éveil culturel et artistique.
6. Participer à la SNPE me permet d'améliorer mes pratiques en termes de gestion de projet (préparation de la semaine, organisation des ateliers, travail en équipe, etc.)

Zoom sur l'éveil culturel et artistique (ou EAC)

7. J'ai découvert la notion d'EAC (pour éveil culturel et artistique) avec la SNPE.
8. L'éveil artistique et culturel fait partie intégrante de mon quotidien avec les enfants.
9. Je pense que l'éveil artistique et culturel est nécessaire dans la prise en soin des jeunes enfants.
10. Je m'épanouis lorsque je réalise des ateliers d'éveil culturel et artistique avec les enfants.
11. Je pense nécessaire de consacrer plus de temps à l'éveil culturel et artistique dans mon travail au quotidien.

Zoom sur le trio

> En général

12. Au sein de ma structure, la famille est au coeur de notre projet d'accueil
13. J'apprécie les temps d'échange avec les familles
14. Je cherche à impliquer les familles dans le quotidien de leur enfant.

> Lien avec les familles

15. Participer à la SNPE me permet d'inclure davantage les familles au sein de la structure.
16. Participer à la SNPE me permet de renforcer les liens avec les familles.
17. Participer à la SNPE m'incite à passer plus de temps avec les familles.
18. Participer à la SNPE m'incite à partager des moments plus qualitatifs avec les familles

> Lien avec les enfants

19. Participer à la SNPE me permet de renforcer les liens avec les enfants.
20. Participer à la SNPE me permet de partager des moments plus qualitatifs avec les enfants
21. Participer à la SNPE me permet d'inclure tous les enfants dans des ateliers artistiques (y compris les enfants aux besoins atypiques)

2. Bien-être au travail

Division du questionnaire en 3 : accueil collectif (personnel et direction) et accueil individuel.

ACCUEIL COLLECTIF

QUESTIONS À DESTINATION DU PERSONNEL

22. Êtes vous :

- Directeur·rice d'une structure (EAJE, RPE ou LAEP)
- Salarié·e au sein d'une structure (EAJE, RPE, LAEP)
- Indépendant·e : assistant·e maternel·le / garde à domicile

Lien au sein de l'établissement

> avec les collègues

- 23. Participer à la SNPE me permet de coopérer avec mes pairs.
- 24. Participer à la SNPE me permet de développer un "esprit d'équipe".
- 25. Durant la SNPE, j'ai pu trouver du soutien auprès de mes pairs.
- 26. Participer à la SNPE me permet de renforcer les liens avec mon équipe.

> avec la direction

- 27. Participer à la SNPE me permet de coopérer avec ma direction.
- 28. Durant la SNPE, j'ai pu trouvé du soutien auprès de ma direction
- 29. Participer à la SNPE me permet de renforcer le lien avec la direction.

Sentiment de valorisation

> valorisation personnelle

- 30. Participer à la SNPE renforce mon sentiment de fierté professionnelle.
- 31. Participer à la SNPE renforce mon sentiment d'accomplissement personnel.
- 32. Participer à la SNPE renforce ma confiance en moi.

> valorisation des familles

- 33. Les familles ont exprimé de la reconnaissance concernant la participation de mon établissement à la SNPE.
- 34. Participer à la SNPE me permet de valoriser mon travail auprès des familles.

> valorisation de mes pairs et de ma direction

- 35. La SNPE valorise mon travail auprès de la direction.
- 36. La SNPE valorise mon travail auprès de mes pairs.

QUESTIONS À DESTINATION DE LA DIRECTION

Lien au sein de l'établissement

- 23. Participer à la SNPE me permet de coopérer avec le personnel.
- 24. Participer à la SNPE me permet de développer un "esprit d'équipe".
- 25. Durant la SNPE, j'ai pu trouver du soutien auprès de mes pairs.
- 26. Participer à la SNPE me permet de renforcer les liens entre la direction et le personnel.

- 27. Participer à la SNPE permet de mieux connaître le personnel.
- 28. Participer à la SNPE permet d'identifier les besoins du personnel.
- 29. Participer à la SNPE permet de renforcer les liens au sein de l'établissement.

- 35. La SNPE valorise mon travail de direction.
- 36. La SNPE valorise le travail du personnel.

ACCUEIL INDIVIDUEL

22. Faites-vous partie d'un RAM/MAM :

- Oui
- Non

Lien avec les pairs

- 23. Participer à la SNPE me permet de coopérer avec mes pairs
- 24. Participer à la SNPE me permet de développer un "esprit d'équipe".
- 25. Durant la SNPE, j'ai pu trouver du soutien auprès de mes pairs
- 26. Participer à la SNPE me permet de renforcer les liens avec mes pairs

Sentiment de valorisation

> valorisation personnelle

- 27. Participer à la SNPE renforce mon sentiment de fierté professionnelle.
- 28. Participer à la SNPE renforce mon sentiment d'accomplissement personnel.
- 29. Participer à la SNPE renforce ma confiance en moi.

> valorisation des familles

- 30. Les familles ont exprimé de la reconnaissance concernant ma participation à la SNPE.
- 31. La SNPE a permis de valoriser mon travail auprès des familles.

> valorisation de mes pairs

- 32. La SNPE a permis de valoriser mon travail auprès de mes collègues.

Reprise du même questionnaire pour tout le monde.

Évolution professionnelle

- 37. Participer à la SNPE me permet d'envisager de nouvelles perspectives de carrière dans le milieu de la petite enfance.
- 38. Participer à la SNPE me permet d'envisager de nouvelles perspectives de carrière en lien avec l'EAC.
- 39. Participer à la SNPE me permet d'envisager de nouvelles perspectives de carrière en dehors du milieu de la petite enfance.

3. Dynamique de partenariats

40. Participer à la SNPE permet de mobiliser les acteurs et actrices de ma structure.
41. La SNPE permet de créer des liens avec d'autres professionnel·les de petite enfance extérieur·es à ma structure.
42. La SNPE permet de créer des liens avec d'autres établissements accueillant des jeunes enfants (EAJE, crèches etc.).
43. La SNPE permet de créer des liens avec des structures du territoire en lien avec la petite enfance.
44. La SNPE permet de créer des liens avec des structures culturelles ou artistes :
> Si oui, lequel·les :
- Plusieurs réponses possibles*
- Artiste(s) indépendant(s)
 - Musées
 - Bibliothèque(s)/Médiathèque(s)
 - Cinéma(s)
 - Autres : _
45. La SNPE a permis de créer des liens avec les institutions du territoire local (en département ou en région).
> Si oui, lesquelles :
- Plusieurs réponses possibles*
- Mairie
 - Collectivité territoriale (département et/ou région)
 - CAF
 - ARS
46. La SNPE a permis de créer des liens avec les institutions nationales (Ministères, CNAF, DGCS, etc.)
47. La SNPE a permis de créer des liens avec des personnes habituellement éloignées du milieu de la petite enfance.

4. Société

Rayonnement territorial (mobilisations au sein des territoires)

48. La SNPE permet de mettre en avant la petite enfance au sein de mon quartier.
49. La SNPE permet de mettre en avant la petite enfance au sein de ma ville/ de mon village.
50. La SNPE permet de mettre en avant la petite enfance au sein de mon département et/ou de ma région.
51. La SNPE permet de mettre en avant la petite enfance au sein du territoire national.

Valorisation de la petite enfance

52. La SNPE valorise la petite enfance (0-3 ans).
53. La SNPE valorise la place de l'enfant au sein de la société

54. La SNPE valorise le rôle des professionnel·les de terrain dans l'éveil des tout-petits.

Art/éveil culture et artistique

55. La SNPE valorise l'art et la culture au sein de la société.

56. La SNPE valorise les pratiques artistiques en petite enfance.

57. La SNPE valorise l'éveil culturel et artistique pour le développement du tout-petit.

5. À propos de la SNPE 2024

58. Souhaitez-vous participer à l'édition 2025 de la SNPE ?

Oui

Non

Je ne sais pas

59. Comment définiriez-vous la SNPE en 3 mots :

- mot à compléter

- mot à compléter

- mot à compléter

60. Souhaitez-vous ajouter un commentaire concernant votre participation à l'édition 2024 de la SNPE ?

[témoignage](#)

61. Souhaitez-vous ajouter un commentaire concernant les apports de la SNPE dans le milieu de la petite enfance ?

[témoignage](#)

Informations générales

62. Vous êtes :

Un homme

Une femme

Ne souhaite pas répondre

63. Dans quelle tranche d'âge êtes-vous ?

16-25 ans

26-35 ans

36-50 ans

51-65 ans

65 ans et +

64. Quel est votre niveau de qualification ?

Sans diplôme

Baccalauréat ou CAP

Bac +2

Bac +3 (niveau Licence)

Bac +5 (niveau Master)

Supérieur à bac +5

VAE (Validation d'Acquis par Expérience)

65. Quel est votre métier ?

Plusieurs réponses possibles

- CAP petite enfance
- Auxiliaire de puériculture
- Infirmier·e de puériculture
- Éducateur·rice de Jeunes enfants
- Éducateur·rice spécialisé(e)
- Psychologue
- Assistant·e social·e
- Infirmier·e
- Sage-femme(homme)
- Assistant·e maternel·le agréé·e
- Auxiliaire parental·e/garde à domicile
- Autre : _

66. Depuis combien de temps travaillez-vous dans le milieu de la petite enfance ?

- moins de 5 ans
- entre 5 et 10 ans
- entre 10 et 20 ans
- 20 ans et +

Informations sur la structure

67. Dans quelle type de structure travaillez-vous ?

- Structure municipale
- Structure privée dépendant d'un réseau de crèches privées
- Structure privée dépendant d'un réseau mutualiste
- Structure privée indépendante
- Structure associative

68. Quelle est la typologie de votre structure ?

- Crèche collective ou multi-accueil (EAJE)
- Micro-crèche
- Crèche parentale
- Crèche associative
- RPE (Relais Petite Enfance)
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent)
- Autre : _

69. Dans quel département se situe votre établissement ? ___

70. Quel est le nombre de berceaux au sein de la structure ? __

chiffre à entrer limité à 2 caractères

71. Depuis combien de temps travaillez-vous au sein de cette structure ?

- moins de 5 ans
- entre 5 et 10 ans
- entre 10 et 20 ans
- 20 ans et +

Participation à la SNPE

72. Combien de fois avez-vous personnellement participé à la SNPE ?

- c'est la première fois
- au moins 2 fois
- plus de 3 fois
- bonus : je n'ai loupé aucune édition !

73. Combien de fois votre structure a-t-elle participé à la SNPE ?

- c'est la première fois
- au moins 2 fois
- plus de 3 fois
- bonus : ma structure a participé à toutes les éditions !
- je ne sais pas

74. Êtes-vous à l'initiative de la participation de votre structure à la SNPE 2024 ?

- Oui, c'est bien moi
- Oui, en collaboration avec d'autres pairs
- Non, mais j'ai quand même participé

75. Quelle est votre principale **motivation** à participer à la SNPE ?

Classer dans l'ordre (1 à 4)

- Faire évoluer mes connaissances ("ce que je sais") et pratiques professionnelles ("ce que je fais")
- Faire partie d'un réseau d'acteurs et actrices engagé-es sur le territoire local et/ou national
- Mettre en lumière la petite enfance (0-3 ans) au sein de la société
- Améliorer mon bien-être au travail (liens au sein de l'établissement, sentiment de valorisation par exemple)
- Je ne me reconnais dans aucune de ces affirmations

76. La proposition thématique est importante pour définir ma participation à la SNPE.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Je ne sais pas
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Satisfaction

77. Le thème de la SNPE 2024 est inspirant.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Je ne sais pas
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

> La Voix des Girafes

78. La Voix des Girafes est un média de qualité pour le milieu de la petite enfance.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Je ne sais pas
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

79. La Voix des Girafes est un support utile à la SNPE.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Je ne sais pas
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

> Les Girafes Awards

80. J'ai déjà candidaté aux Girafes Awards.

- Oui
- Non

81. J'ai déjà remporté un prix aux Girafes Awards.

- Oui
- Non

82. L'organisation des Girafes Awards permet de valoriser le travail des professionnel·les de petite enfance.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Je ne sais pas
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

FIN DU QUESTIONNAIRE

ANNEXE 2 : Volet qualitatif - Grille d'entretien

Cet entretien est réalisé dans le cadre de l'étude d'impact de la SNPE.

Il s'agit d'un entretien semi-directif basé sur une grille de questions pré-établie et qui sera la même pour toutes les répondant·es.

L'entretien sera enregistré en version audio et ne devrait pas durer plus de 30 minutes.

Je vous demande d'être relativement précis·e et concis·e dans vos réponses.

Tout est ok pour vous ? Avez-vous des questions ?

Parfait, je commence l'enregistrement.

Informations générales

Je vais d'abord vous poser quelques questions me permettant de mieux connaître votre profil :

- êtes vous un homme ou une femme ?
 - quel âge avez-vous ?
 - quelles sont les études que vous avez réalisées ?
 - quelle est votre expérience professionnelle dans le milieu de la petite enfance ?
 - où exercez-vous actuellement ? (typologie de structure, département, depuis combien de temps)
 - pouvez-vous nous décrire la structure en quelques mots ? (nombre de berceaux, date d'ouverture, municipale/privée)
- **Avez-vous participé à la SNPE 2024 ?**
 - > si non, l'entretien s'arrête
 - **Avez-vous répondu au questionnaire en ligne ?**
 - > oui
 - > non

1. Connaissances et pratiques professionnelles

1. **Quelles connaissances avez-vous acquises ou améliorées grâce à votre participation à la SNPE ?**
2. **Dans quelle mesure la SNPE a-t-elle fait évoluer vos pratiques professionnelles ? (prise en soin des enfants)**

Zoom sur l'éveil culturel et artistique (ou EAC)

3. **Quelles sont vos connaissances et pratiques en matière d'éveil culturel et artistique ?**
 - avez-vous été formée ?
 - cela fait-il partie de votre quotidien ?

Zoom sur le trio

4. **En quoi la SNPE permet-elle de renforcer les liens avec ou au sein du trio enfant-parents-pros ?**

2. Bien-être au travail

4. **Selon vous, participer à la SNPE permet-il de renforcer les liens entre les professionnel·les au sein de votre structure ?**

> Expliquez pourquoi ?

- avec mes pairs

5. **Votre participation à la SNPE vous permet-elle d'envisager de nouvelles perspectives de carrière ?**

- au sein de la petite enfance
- en dehors du milieu

> Si oui, lesquelles ?

3. Dynamique de partenariats

6. **Participer à la SNPE a-t-il permis à votre structure de créer de nouveaux partenariats ?**

- au sein de la petite enfance
- en dehors du milieu

> si oui, lesquels ?

> si non, expliquez pourquoi

4. Société

7. **Selon vous, en quoi la SNPE permet-elle de mettre en avant la petite enfance dans la société ?**

5. À propos de la SNPE 2024

Je vais poursuivre avec quelques questions.

- **Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à participer à la SNPE ?**

> Si la personne ne sait pas répondre :

- Est-ce en lien avec l'évolution de vos connaissances et de vos pratiques professionnelles ? Pourquoi ?
- Pour faire partie d'un réseau ? d'une communauté ?
- Pour mettre en lumière la petite enfance ?
- Pour améliorer votre bien être au travail ?

- **Quel rôle joue le thème dans votre participation à la SNPE ?**

- **Avez-vous lu *La Voix des Girafes* ?**

> si oui, quels contenus vous ont le plus intéressé ?

> si non, expliquez pourquoi ?

- **Avez-vous candidaté aux Girafes Awards cette année ?**
> Expliquez pourquoi ?
- **Vous sentez-vous d'appartenir à une communauté grâce à votre participation à la SNPE ?**
 - Expliquez pourquoi ?
 - Qu'est-ce que cela vous apporte ?
 - En quoi cela change dans votre quotidien ?

Remerciements

Nous tenions à remercier les professionnel·les de petite enfance qui ont répondu au questionnaire en ligne ainsi qu'aux entretiens individuels. Leurs différents partages ont permis la réalisation de cette étude d'impact.

Merci également à toute l'équipe d'Agir pour la petite enfance pour leur confiance et leur disponibilité tout au long de la réalisation de l'étude.

Enfin, merci à l'ensemble des professionnel·les qui oeuvrent au quotidien à l'accueil et au soin ainsi qu'à l'éveil et l'éducation des jeunes enfants, et à l'accompagnement de leur famille.



L'ensemble des photos ont été prises lors d'ateliers ECLA organisés par Agir pour la petite enfance.

